

Annuaire Sarthe





Comité départemental de Tennis de Table

Maison des Sports - 29, boulevard St Michel - 72000 Le Mans

Accueil: 02 52 19 21 17

Email: secretariat@pingsarthe.org

Facebook : Comité Départemental de Tennis de Table de la Sarthe

Site internet: <u>www.pingsarthe.org</u>

Ils nous soutiennent









Sommaire

Sommaire		Pages	
•	L'Édito du Président	1	*********
•	Comité directeur	2	\\\\\\\
٠	Infos comité	4	XXXXXXXXXX
•	Bureau directeur	5	XXXXXXXXXX
٠	Infos administratives et presse	6	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\
٠	Tarifs	7 à 10	* /*// * /*/ *
•	Organisation Comité	11	
٠	Composition pôle ressources humaines	12	
٠	Composition pôle administrat° & communicat°	12	
•	Composition pôle compétition & technique	13	
٠	Composition pôle arbitrage	14	
٠	Composition pôle manifestation & logistique	15	
٠	Composition pôle finance et partenariat	15	
٠	Composition pôle développement	15	
•	Composition pôle accompagnement & format°	16	A SERVICE
٠	Adresses utiles	17	
٠	Formations	18	
•	Cadres techniques	20-22	
٠	Corps arbitral	23-26	
٠	Cartographie des clubs Sarthe	27	
•	Coordonnées des clubs Sarthe	28 à 37	脚北
٠	A noter sur votre agenda	38	
٠	Mieux comprendre nos compétitions	39	
٠	Alerte inscriptions	40	
٠	Dates championnat par équipe	41	
٠	Calendrier	42-51	$\mathcal{H}\mathcal{H}$
٠	Règlements sportifs	52-81	

Nos partenaires nous soutiennent

Nos partenaires:













































Encart disponible pour soutenir nos projets!





v20200708

L'édito du président



Chers dirigeants de clubs, chers adhérents, La saison 2019-2020 a été particulièrement compliquée avec la présence du COVID-19 sur le territoire national.

Cette pandémie nous a contraint à suspendre les compétitions et les entrainements à compter du mois de mars 2020. Durant cette période, le comité départemental est resté à vos côtés pour vous maintenir informer par mail ou par le biais du site internet ainsi que pour prendre des nouvelles de vos clubs respectifs.

Encore aujourd'hui, nous allons être présents et nous ferons notre possible pour aider vos clubs à redémarrer. C'est pourquoi, les tarifs du comité n'ont pas augmenté cette année (licences, engagements, mises à disposition, etc.).

Nous devons tous travailler main dans la main pour que la pratique du tennis de table sarthois reparte vers un fonctionnement normal.

Comme vous le savez, des mesures de sécurité doivent être respectées dans nos salles. Je compte sur vous pour appliquer et faire respecter ces nouvelles consignes. Ceci est primordiale pour que nous puissions revenir à une vie « normale ».

Dans ce contexte, les salariés et les élus se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne saison 2020-2021.

Sportivement.

Florian BEAUDRON

BP

Comité directeur

- Le Comité Directeur est constitué de 23 membres élus pour quatre ans lors de l'Assemblée Générale de début d'Olympiade (de juin 2020 à Juin 2024), un bureau est élu en son sein. Ces deux entités se réunissent en alternance au début de chaque mois.
- Chargé de mettre en œuvre la politique fédérale ainsi que de gérer les différentes compétitions et les formations, le Président doit faire voter un budget par le Comité Directeur et le faire accepter par l'Assemblée Générale afin de faire face aux obligations financières engendrer par ses actions (salaires et charges, loyers, assurances, déplacements, formations, développement, stages, etc.).

Nom	Téléphone	Email
Thierry BIGNON	06 35 94 43 23	logistique@pingsarthe.org
Florian BEAUDRON	07 67 71 72 92	president@pingsarthe.org
Audrey BRIELLES	06 42 98 46 97	audrey.brielles@pingsarthe.org
Fabio CARDOSO	07 68 42 04 01	fabio.cardoso@pingsarthe.org
James FOGEL	06 44 18 77 16	james.fogel@pingsarthe.org
Patrick GAUDEMER	06 30 60 33 82	formation@pingsarthe.org
Bruno GAUSSERAN	06 34 31 61 66	competition@pingsarthe.org
Martine GAUTIER	07 83 01 94 15	martine.gautier@pingsarthe.org
Jean-Christophe GOULET	06 76 95 24 13	jeanchristophe.goulet@pingsarthe.org
Jean-Paul GOULET	06 82 24 68 16	tresorier@pingsarthe.org
Janick GUY	06 07 12 80 74	arbitrage@pingsarthe.org
Francis HERVE	06 95 13 08 56	francis.herve@pingsarthe.org
Loic HUARD	06 41 44 00 56	loic.huard@pingsarthe.org
Pascaline HUET	06 74 37 55 53	pascaline.huet@pingsarthe.org
Julien LELANDAIS	06 84 05 31 53	competition@pingsarthe.org
Camille LEROY	06 86 85 04 50	camille.leroy@pingsarthe.org
Michel MENAGER	06 88 20 29 40	secretairegeneral@pingsarthe.org
Frédéric RUFLIN	06 73 99 66 60	technique@pingsarthe.org
Jean-Pierre SUBTIL	06 82 24 86 95	jeanpierre.subtil@pingsarthe.org
Dylan TETEDOUX	06 18 20 40 35	dylan.tetedoux@pingsarthe.org
Laëtitia THEPAUT	06 48 04 61 28	laetitia.thepaut@pingsarthe.org
Kimberley TRIVOIRE	06 49 22 44 03	kimberley.trivoire@pingsarthe.org
Michel VIGNERON	06 07 25 24 25	competition@pingsarthe.org

Comité directeur

Nouvelles adresses mails du comité :

Il s'agit principalement de boîtes mails partagées pour assurer un suivi de vos demandes et informations par plusieurs interlocuteurs.

Une adresse mail par pôle a été créée.

Nous vous demandons de communiquer uniquement sur ces mails. Par exemple tout ce qui concerne le pôle Sportif (compétitions) écrire à competition@pingsarthe.org et ainsi de suite.

Email
president@pingsarthe.org
secretairegeneral@pingsarthe.org
francis.herve@pingsarthe.org
patrick.gaudemer@pingsarthe.org
julien.lelandais@pingsarthe.org
competition@pingsarthe.org technique@pingsarthe.org
communication@pingsarthe.org administratif@pingsarthe.org
formation@pingsarthe.org
developpement@pingsarthe.org
finances@pingsarthe.org partenariat@pingsarthe.org
arbitrage@pingsarthe.org
logistique@pingsarthe.org
rh@pingsarthe.org

Infos comité

• Maison des Sports - Tennis de Table - 29, bd Saint-Michel 72000 Le Mans

Secrétariat : 02 52 19 21 17 - mail : secretariat@pingsarthe.org

Éducateurs sportifs: 02 52 19 21 19

• Horaires d'ouverture au Public : lundi à vendredi de 9h à 12h00 et de 14h30 à 17h00. En dehors de ces horaires un répondeur est à votre disposition

Site Internet : www.pingsarthe.org -

Facebook : Comité Départemental de Tennis de Table de la Sarthe

Des salariés à votre service

Secrétariat : Nathalie Charbonneau Tél. 02 52 19 21 17 Email : secretariat@pingsarthe.org
Conseiller technique départ. : Guillaume Tessier Tél. 02 52 19 21 19 - Mobile : 06 32 65 94 91 Email : guillaume.tessier@pingsarthe.org
Éducateur sportif : Kévin Trécul Tél. 06 31 52 43 49 Email : kevin.trecul@pingsarthe.org
Éducateur sportif : Corentin Leroux Tél. 06 48 53 21 43 Email : corentin.leroux@pingsarthe.org
Éducateur sportif : Allusse Jason Tél. 07 70 90 37 36 Email : jason.allusse@pingsarthe.fr

Notre commissaire vérificateur aux comptes

Jacky Michel - Mobile : 06 88 65 84 29



Bureau directeur

- Le Bureau est l'instance permanente qui gère les affaires courantes du comité. Ses membres sont élus pour un an par le Comité Directeur.
- Le Bureau Directeur est composé au moins, du Président, du Vice-Président délégué, du Secrétaire Général, du Trésorier et des responsables des pôles.
- Il se réunit dès que nécessaire et au moins une fois tous les deux mois. Il assure le fonctionnement quotidien du comité départemental.

Présidents d'honneur	Maurice Texier, Roger Vaslet Bernard Quéré Alain Piron Emmanuel Marzin	
Président	Florian Beaudron	
Président délégué	Michel Ménager	
Vice-Président	Françis Hervé	
Vice-Président	Patrick Gaudemer	
Vice-Président	Julien Lelandais	
Secrétaire Général	Michel Ménager	
Trésorier	Jean-Paul Goulet	

Membre du bureau

Audrey Brielles
Thierry Bignon
Janick Guy
Kimberley Trivoire
Jean-Christophe Goulet

Infos administratives et Presse

Résultats des Championnats

- Les résultats des rencontres du championnat seniors départemental, vétérans et jeunes doivent être saisis sur le <u>site www.fftt.com</u> au plus tard le lundi suivant à 12 heures par l'équipe recevante.
- Si une impossibilité de saisie sur le site arrive, il est nécessaire de téléphoner les résultats avant le lundi 12 heures.

Trésorerie

- Tarifs : consulter le site Internet du Comité. rubrique « Administratif / Finances »
- Facture générale :
- ▶Elle sera envoyée aux clubs mi juin 2021.
- Le règlement se fait en trois versements : 1°) avec la réaffiliation au 1er juillet 2020
- •; 2°) un acompte sur facture au 15 novembre et le solde avant le 30 juin 2021.
- Toutes les autres factures : le règlement doit être fait à réception.
- Mode de règlement des factures et acomptes au choix :
- par chèque à l'ordre de : « Comité Sarthe TT ».
- par virement bancaire. (RIB indiqué sur la facture ou envoyé sur demande)
- ▶Bien indiquer au dos du chèque ou avec le virement : le nom du club, le n° de facture et/ou l'objet du règlement.
- Modes de règlement particulier :
- Mutations et réaffiliation : de préférence par virement.
- Stages pour Tous: Inscription en ligne et paiement en ligne.

Autres

 Pour toutes demandes de renseignements concernant le déroulement des diverses épreuves, s'adresser directement au Comité.

La Presse départementale



Le Maine Libre: Anh Tuan Luong

Mobile: 06 77 77 70 24 -

Email: tluong@hotmail.fr





Ouest France: Benoit Bodereau

Mobile: 06 83 50 61 46 -

Email: benoitbodereau21@orange.fr



Affiliation : Réaffiliation

Clubs « Compétition »	1ère année		nnée 2ème année		3ème année et +
Fédération	24,00 €			24,00 €	75,00 €
Ligue		0,00 €		30,00 €	30,00 €
Comité		0,00 €	0,00 €		30,00 €
Annuaire Sarthe + Infos	0,00 €			35,00 €	35,00 €
Total	24,00 €			89,00 €	170,00 €
Clubs « Loisir »		1ère anne	ée	2ème année	3ème année et +
Fédéra	ation	24,00) €	24,00 €	75,00 €
Ligue		0,00) €	30,00 €	30,00 €
Comité		0,00) €	0,00 €	0,00 €
Annuaire Sarthe + Infos		0,00) €	0,00 €	0,00 €
Total		24,00) €	54,00 €	105,00 €

Entraînements/Stages			
Stage de rentrée	150,00 €		
Groupe Elite, R TK	Gratuit		
Stage Journée (sans hébergement)	14€ par jour		
Mise à disposition d'un éducateur comité	39€/H		
Mise à disposition d'un éducateur comité à la journée	175€		

Droit Homologation Tournoi				
Tournoi Régional 30,00				
Formations *				
Animateur fé	110			
Initiateur	70			
* 50% pris en charge par Comité				

Licences Promotionnelles et Traditionnelles

Licences Promotionnelles	Benjamins Poussins	Cadets Minimes	Juniors	Seniors Vétérans
Fédération	3,50 €	3,50 €	7,40 €	7,40 €
Ligue	7,10 €	7,10 €	8,60 €	8,60 €
Comité	8,50 €	12,90 €	14,70 €	17,00 €
Total	19,10 €	23,50 €	30,70 €	33,00 €

Licences Traditionnelles	Benjamins Poussins	Cadets Minimes	Juniors	Seniors Vétérans
Fédération	13,15 €	13,15 €	22,15 €	22,15 €
Ligue	14,10 €	14,10 €	18,10 €	18,10 €
Comité	15,80 €	23,60 €	24,50 €	24,50 €
Total	43,05 €	50,85 €	64,75 €	64,75 €

Compétitions individuelles

Critérium Fédéral	Benjamins Poussins	Cadets Minimes	Juniors	Seniors Vétérans
Fédération	8,00 €	8,00 €	8,00 €	17,00 €
Ligue	3,40 €	3,40 €	3,40 €	5,70 €
Comité	3,05 €	4,70 €	5,40 €	9,50 €
Total	14,45 €	16,10 €	16,80 €	32,20 €

Autres compétitions

Championnat par équipes seniors				
Pré-régional	80,00 €			
D1	80,00 €			
D2, D3, D4	80,00 €			
D5	55,00 €			
Féminines	50,00 €			
Vétérans	40,00 €			
Challenge	15,00 €			

Divers jeunes		
Championnat Jeunes 3 joueurs	25,00 €	
Championnat Jeunes 2 joueurs	15,00 €	
Challenge Benj/Mini	13,00 €	
Championnat Poussins (par tour)	5,00 €	

Championnat Sarthe individuels

Poussins, Benjamins, minimes	3,50 €
Cadets, Juniors	5,00 €
Seniors, Vétérans	6,50 €
Doubles (prix par demi-double)	3,00 €

Autres épreuves Individuelles

6,00 €	Vétérans simple
3,00 €/Tab	Sport en entreprise
4,00 €	Circuit Décathlon (par tour)
6,50 €	Titres par classements (non inscrits au C.F.)



Mutations

2ème série Nationale			
N°51 au N°100 filles	1000,00 €		
N°101 au N°300 garçons	1000,00 €		
N°301 au N°1000 garçons	550,00 €		
N°101 au N°300 filles	550,00 €		

Série Régionale			
Pour les 19 et plus	135,00 €		
Pour les 17 et 18	135,00 €		
Pour les 15 et 16	80,00 €		
Pour les 15 F	80,00 €		
Pour les 13 et 14 M et F	78,00 €		

Série Départementale Pour les 10 à 12 54,00 € Pour les 7 à 9 49,00 € Pour les 5 et 6 9,00 €

Autres	
Annuaire départemental	10,00 €

Location de matériel pour une organisation

Table avec filet	4,00 € par table
Table de marque avec marqueur	2,50 € par table de marque
Séparation d'aire de jeux	0,50 € par séparation

Organisation Comité

8 pôles assurent le suivi quotidien et contrôlent le bon fonctionnement des missions qui leur sont confiés sur le territoire. La responsabilité d'un pôle est attribuée à un membre élu du Comité Directeur qui est membre de droit du Bureau directeur du comité.

Les responsables de pôles sont responsables du fonctionnement des commissions au sein de leur propre branche.

Pôle Ressources	Responsable	Adjoint
Humaines	Michel Ménager	Jean-Paul Goulet
Pôle Arbitrage	Responsable	Adjoint
Fole Albitiage	Janick Guy	Jean-Pierre Subtil
Pôle	Responsable	Adjoint
Accompagnement des clubs & Formation	Patrick Gaudemer	Dylan Tetedoux
	Responsable	Adjoint
Pôle Technique & Compétition	Julien Lelandais	Michel Vigneron Bruno Gausseran Frédéric Rufflin
Pôle Manifestations	Responsable	Adjoint
& Logistique	Thierry Bignon	Patrick Château
Pôle Administratif &	Responsable	Adjoint
Communication	Jean-Christophe Goulet	Loïc Huard
Pôle	Responsable	Adjoint
Développement & Maillage Territorial	Françis Hervé	Audrey Brielles
Pôle Finance &	Responsable	Adjoint
Partenariat	Jean-Paul Goulet	Francis Hervé

Pôle Ressources Humaines

Missions	Responsable	Adjoint	Membres
Piloter les processus de recrutement Définir et réaliser les fiches de poste (ou fiches missions) de chaque salarié S'assurer du respect du code du travail (QVT, SST, etc.) Réaliser les entretiens annuels Gérer la rémunération des salariés Organiser les plannings (mises à dispositions, etc.)	Michel MENAGER	Jean-Christophe GOULET	Francis HERVE Florian BEAUDRON Nathalie CHARBONNEAU Corentin LEROUX Guillaume TESSIER

Pôle Administratif & Communication

Missions	Responsable	Adjoint	Membres
Préparer l'assemblée générale Gérer le site internet et les réseaux sociaux Réaliser des supports de communication Réaliser l'annuaire et le calendrier des évènements Rédiger les comptes-rendus des réunions de bureau et comité directeur Vérifier les mutations Rédiger les statuts et le règlement intérieur Gérer l'informatique et la téléphonie Assurer la relation avec les instances	Jean-Christophe Goulet	Loïc HUARD	Michel MENAGER Florian BEAUDRON Nathalie CHARBONNEAU Guillaume TESSIER Kevin TRECUL Corentin LEROUX

Pôle Compétitions et Techniques

Missions	Responsable	Adjoints	Membres
Organiser, piloter et suivre le déroulement des différentes compétitions. Réaliser le cahier des charges des compétitions. Réaliser la mise à jour des règlements. Trouver les organisateurs pour les différentes compétitions. Réaliser des réunions de préparation avec les organisateurs et les délégués. Assurer la relation avec la ligue et la FFTT. Piloter la commission litige. Seniors:	Responsable		
Championnat par équipe Critérium fédéral Challenge Harmonie mutuelle Titres par classements Titres départementaux individuels Titres par équipe Top seniors		Michel VIGNERON	Loïc HUARD Jean-Christophe GOULET Fabio CARDOSO Kimberley TRIVOIRE Laëtitia THEPAUT
Sport entreprise :		Bruno GAUSSERAN	Camille LEROY
Individuels sport en entreprise	Julien LELANDAIS		Jean-Pierre SUBTIL
<u>Vétérans</u> :	Julien LELANDAIS		Jean-Paul GOULET
Championnat par équipe Individuels	-		Thierry BIGNON Kevin TRECUL
<u>Jeunes</u> :			Jason ALLUSSE
Championnat par équipe Critérium fédéral Circuit Top jeunes			Corentin LEROUX Guillaume TESSIER Nathalie
Petits AS			CHARBONNEAU
<u>Féminines</u> :			
Championnat féminin			
<u>Divers</u> :			
Tournoi du comité Challenge Evelyne ROUILLON Tournois homologués clubs			
<u>Technique</u> :			
Stages départementaux Stages pour tous Equipe Technique Départementale		Frédéric RUFFLIN	

Pôle Arbitrage

Missions	Responsable	Adjoint	Membres
Désigner les arbitres et juges-arbitres (hors tournoi)			Dylan TETEDOUX
Gérer les prestations (montant, suivi paiements, etc.)	Janick GUY	Jean-Pierre SUBTIL	James FOGEL Nathalie
Organiser et réaliser les séminaires d'arbitrage			CHARBONNEAU

Pôle Manifestation et Logistique

Missions	Responsable	Adjoint	Membres
Organiser l'Assemblée Générale			
Organiser les réunions de rentrée des clubs			
Organiser la soirée des partenaires			Jean-Pierre SUBTIL
Organiser la soirée des mérites			Jean-Claude FOUCRIT
Prévoir le « pot de l'amitié » des réunions comité et	Thierry BIGNON	Patrick	Damien GIRARD
bureau	,	CHATEAU	Nathalie
Réaliser les visites des salles (ex : travaux)			CHARBONNEAU
Piloter le classement des salles			Guillaume TESSIER
Gérer les stocks de matériels et leur entretien			
Organiser les prêts/locations de matériels			

Pôle Finance & Partenariat

Missions	Responsable	Adjoint	Membres
Gérer la trésorerie			
Définir et suivre le budget			
Superviser la facturation			
Assurer la relation avec le commissaire	Jean-Paul GOULET		Michel MENAGER
aux comptes		Francis HERVE	Florian BEAUDRON
Réaliser et suivre le dossier ANS			Nathalie
Suivre les subventions diverses			CHARBONNEAU
Piloter le mécénat et le partenariat			Guillaume TESSIER
Effectuer le suivi des partenaires			
Assurer la relation avec les partenaires			
Préparer et réaliser la soirée des partenaires			

Pôle Développement

Missions	Responsable	Adjoint	Membres
Préparer l'opération « raquettes offertes » Mettre en place des animations de développement Piloter le maillage du territoire Développer les partenariats scolaires Piloter le Ping 4/7ans Piloter le sport Santé Féminine Piloter le Handi et le sport adapté Piloter le Ping tour Sarthe Représenter la ligue GPD	Francis HERVE	Audrey BRIELLES	Kimberley TRIVOIRE Martine GAUTIER Laëtitia THEPAUT Pascaline HUET Guillaume TESSIER Corentin LEROUX Kevin TRECUL Services civiques

Pôle Accompagnement Clubs & Formation

Missions	Responsable	Adjoint	Membres
Proxi Ping Piloter et suivre la labellisation des clubs Organiser et réaliser la réunion de rentrée Réaliser les rencontres de clubs Piloter l'accompagnement des clubs Organiser les différentes formations (arbitrage, technique, dirigeant, logiciels). Piloter l'aide financière à la formation Représenter la ligue GPD Commission des mérites	Patrick GAUDEMER	Dylan TETEDOUX	Bruno GAUSSERAN Jean-Pierre SUBTIL Fréderic RUFFLIN Jean-Claude FOUCRIT Patrick CHATEAU James FOGEL Audrey BRIELLES Guillaume TESSIER



Adresse utiles



Fédération Françaises de Tennis de Table

3, rue Dieudonné Costes - BP 40348

75625 PARIS Cedex 13

Tél. 01 53 94 50 00 - Fax 01 53 94 50 40

Email fftt@fftt.email- Site: www.fftt.com



Lique des Pays de la Loire

Maison des Sports 44. Rue Romain Rolland - BP 90312

44, Rue Romain Rolland - BP 90312 44103 NANTES Cedex 4

44 103 NANTES Cedex 4 Tél. 02 51 80 63 80

Email: administration@pdltt.org-Site: www.tennisdetablepaysdelaloire.org



Comité départemental Loire Atlantique

44, rue Romain Rolland - BP 90312

44103 NANTES Cedex 4 Tél. 02 51 80 63 90

Email: cdtt44@wanadoo.fr - Site: www.cdtt44.fr



Comité départemental Maine et Loire

7, rue Pierre de Coubertin 49130 LES PONTS DE CE

Tél. 02 41 79 49 83

Email: anjou.ping@wanadoo.fr - Site: www.anjouping.org



Comité départemental Mayenne

CREF - Maison des Sports

109, av. Pierre de Coubertin - BP 91035

53010 LAVAL Cedex Tél. 02 43 56 11 56

Email: t.tablecd53@wanadoo.fr - Site: www.cd53tt.fr



Comité départemental Vendée

Maison des Sports

202, bd Aristide Briand - BP 348 85009 LA ROCHE SUR YON Cedex

Email: comite.tt.85@maisonsportsvendee.com Site: www.cd85tt.fr



DDCS SARTHE

19 boulevard Paixhans - CS 51912 72019 LE MANS Cedex 2

Tél. 02 43 14 60 00

Email: ddcs@sarthe.gouv.fr - Site: www.sport.gouv.fr



Formations techniques

Initiateur de club:

- · A partir de Cadets 1 jusqu'a vétérans licenciés tradi FFTT
- Prix: 70,00 € (50% pris en charge par le comité).
- · Dates:
- Session 1 : Lundi 19 Octobre 2020 + une journée pratique
- · Session 2 : 2 soirées, Mercredi 14 et 21 Avril 2021 + une journée pratique

Animateur Fédéral:

- Réservée aux cadets 2 à vétérans licenciés tradi FFTT. (être titulaire du diplôme IC)
- Prix: 110€ (50% pris en charge par le comité).
- · Date:
- · Session 1 : Du Lundi 26 au Jeudi 29 Octobre 2020 (Journée)
- Session : 7 Mercredi en soirée de 19h 22h à partir de Janvier 2021.

Inscriptions directement via le site du comité et à retourner à guillaume.tessier@pingsarthe.org

Pour tout renseignement contacter Guillaume Tessier

EF: DU 1er Mars au 5 Mars 2021(examen le 24 avril 2021)

CQP: Lundi 3 au 7 Mai 2021

Informations et inscriptions auprès de la ligue https://tennisdetablepaysdelaloire.org/

Formations arbitrales

Formation	Date formation	Date Exam	Lieu
AR	05/12/2020	12/12/2020	72
AR	28/11/2020	12/12/2020	53
AR	28/11/2020	12/12/2020	49
JA1	17/04/2021	24/04/2021	72
JA1	27/03/2021	10/04/2021	53
JA1	20/03/2021	27/03/2021	49

La formation se déroule sur une journée et l'examen est décalé à une date suivante (1 matinée), 1 à 4 semaines plus tard.

Minimum requis pour accueillir une formation :

- · une table, six chaises
- un tableau ou chevalet de conférence (paperboard, Veléda...)
- · une surface claire ou blanche (mur) pour retro-projecteur
- · café et eau sur place
- prévoir le déjeuner (réservation ou plateau-repas)
- · accès éventuel à une table de jeu

Le Comité prend en charge la restauration (12 euros/personne), les boissons et fournit le vidéoprojecteur.

Toutes les formations sont prises en charge à hauteur de 50% par le Comité départemental.

- Tarif: 70 euros pour l'AR et le JA1 pour la journée de formation
- Tarif: 30 euros pour l'examen
- Inscription sur le site de la Ligue via le catalogue des Formations

IMPORTANT : faites parvenir un double de l'inscription au Comité par courrier ou par mail à : formation@pingsarthe.org

Cadres techniques

DEJEPS/BEES

Prénom	Club
Quentin	Mézières
Romain	Arnage
Nicolas	Mamers
Olivier	LMSTT
Yannick	LMSTT
Nicolas	La Chap. ALTT
Florent	Coulaines
Julien	Arnage
Gilles	Mulsanne
Stéphane	Arnage
Herve	LMSTT
Jérôme	LMSTT
Guillaume	Mamers
	Quentin Romain Nicolas Olivier Yannick Nicolas Florent Julien Gilles Stéphane Herve Jérôme

Entraîneurs régionaux

Nom	Prénom	Club
BOUSSION	Jacquine	LMSTT
BROSSET	Mathieu	Arnage
CHEVALIER	Nicolas	Ferce
GUIBERT	Wilfried	Ste Jamme
LETOURNEAU	Nicolas	Montfort
NICOLAS	Denis	Sillé
NOUYOU	Yann	SOM
PISSOT	Julien	SPAY

CQP

Nom	Prénom	Club
GUIBERT	Jérôme	LMSTT
TOURTEAU	Etienne	Arnage
TRECUL	Kevin	Vibraye
DAVID	Axel	LMSTT

Entraîneurs fédéraux

Nom	Prénom	Club
AUBOUT	Paul	Mézières
DAVID	Axel	LMSTT
EL OUARIACHI	Mehdi	LMSTT
GARREAU	Alain	La Suze
GAUGAIN	Alexis	LMSTT
LANDRI	Olivier	ASPTT
LEROUX	Corentin	Mézières
RENAULT	Maxime	Arnage
ROCLIN	Tim	Arnage
RUFFLIN	Fréderic	Anille Braye



Initiateur de club

NOM	Prénom	Club
AUBERGIER	Sacha	LMSTT
BEAUDRON	Clara	LMSTT
BUREAU	Clémence	Arnage
COMIN	Jean-Yves	Spay
CRETE BOIRET	Noé	LMSTT
DESLANDES	Clément	LMSTT
FROGER	William	Le Mans Villa.
GESLAND	Nicolas	Mézières
GODEAU	Anaïs	CS Mamers
GROBOIS	Léo	LMSTT
GUIBERT	Ethan	LMSTT
HAUTREUX	Christophe	Spay
HOARAU	Mael	LMSTT

NOM	Prénom	Club
KOUDRITCH	Faustin	LMSTT
LEVERT	Arnaud	Etival TT
LINAY	Michel	SPAY
LE LUC	Arthur	Mayet
MARON	Augustin	LMSTT
MOUSNIER	Alexandre	ALTT
PILETTE	Etienne	LMSTT
PILLON	Flavie	LMSTT
SAUVAGE	Justine	Mérières
SAUVE	Gerald	Spay
SUBTIL	Louis	Le Grand Lucé
THOBY	Victor	Anarge
YOU	Maël	Arnage

Animateur fédéral

Nom	Prénom	Club
AHMAD-	Bilal	LMSTT
FREULON		
AIGLEMONT	Bryan	LMSTT
ALBERT	Valentin	LMSTT
ALLARD	Vincent	LMSTT
AUBIN	Maximilien	Parigne L'évêv.
BARRIER	Bruno	Yvré L'évêque
BARBOT	Erwan	La Chap. ALTT
BELLANGER	Alexandre	Montfort
BIGNON	Maxence	Mézières
BLON	Charlie	Parigne
BOURBAO	Romain	LMSTT
BRARD	Christian	Ste Jamme

Nom	Prénom	Club
BRISSET	Aymeric	LMSTT
BRISSON	Ludovic	La Fleche
BRUNET	Patrick	SOM
CHARPENTIER		
BUVRON	Thomas	Spay
CARRE	Anaïs	LMSTT
CHANTELOUP	Julien	Spay
CHARLES	Simon	LMSTT
COLLAS	Guillaume	LMSTT
CHAUMIER	Dylan	Vibraye
CHEVALIER	Clément	Parigne l'évêq.
CHOCRON	Keyran	Changé
CRUMIERE	Marie	La Suze

Nom	Prénom	Club
CINETTI	Régis	Mayet
CIROUX	Guillaume	LMSTT
CORBIN	Martine	
		Spay
CORBIN	Patrick	Spay
CORNEC	Paul	Changé
CRESPEAU	Sébastien	LMSTT
DALMONT	Victor	Ste Jamme
DAVID	Corentin	Arnage
DAVID	Nathan	Arnage
DESPERT	Crystal	LMSTT
DESGROUAS	Maël	La Chap. ALTT
DUBOIS	Jean Marie	St Pavace
DIDIER	Thomas	Mulsanne
DRONNE	Dominique	Parigne l'évêq.
DEZECOT	Quentin	Parigne
DUTERTRE	Gaylor	Vibraye
DOS SANTOS	Miguel	Mézières
EVAIN	Antoine	La Chap. ALTT
EVRARD	Daniel	Chât. du Loir
FOUCHER	Gregory	Le Grand Lucé
FOUQUERAY	Tristan	Mamers
FRIMONT	Alexandre	Parce TT
GAIGNARD	Arthur	Pays de Sillé
GESLAND	Nicolas	Mézières
GIRONDEAU	Lilian	Coulaines
GODEAU	Anais	Mamers
GOUCHET	Jules	Pays de Sillé
GUERIN	Romain	LMSTT
GUY	Janick	Chât, du Loir
GUYON	Paul	Villaret
HAMONIC	Daniel	Mayet
HARDONNIERE	Julien	SPAY
HELIERE	Florine	Le Grand Luce
HERRAUX	Ludovic	
		Ivre l'évêque
HUA	Vi Khan	St Pavace Mézières
HURAND	Guillaume	
JAMIN	Clément	Téloche
JOUBERT	Titouan	Montfort
JUQUIN	Brandon	LMSTT
KAIKATI	Séverine	Arnage
LAMARRE	Antoine	Villaret GSOS
LAMARRE	Guillaume	Yvré l'évêque
LANDEAU	Krystal	LMSTT
LANGLAIS	Mathieu	LMSTT
LAPIERRE	Fabien	LMSTT
LE LOUARN	Romain	LMSTT
LEBRETON	Maxime	Pays de Sillé
LEBRETON	Thomas	Yvré l'évêque
LECHAT	Philippe	Champagne
LEPLAT	Maxime	Mayet
LEROY	Camille	Arnage

Nom	Prénom	Club
LEROYER	Maxime	Change TT
LEVEAU	Théo	
LEVEAU		Change TT Etival
	Arnaud	
LORILARD	Christopher	Le Grand Lucé
MAINOIS	Nicolas	Champagné
MARSAL	Vincent	Coulaines
MENAGER	Michel	MJ Connéré
MENAGER	Anthony	Mamers
MISTOUFLET	Stéphane	La Fleche
MONIER	Thibaut	Parigné l'Evêq.
MOREAU	Cyril	Chât/ du Loir
MORINEAU	Jérémy	Mézières
MOUSNIER	Alexandre	ALTT
PALATIN	Stéphane	Mulsanne
PAPIN	Kevin	Mézières
PASQUIER	Maurice	Bonnétable
PEAN	Jérôme	Bonnétable
PELLIER	Damien	St Pavace
PERRIER	Yoan	Arnage
PEYRELADE	Axel	Moncé en Bel.
PHILIBERT	Carl	Mézières
PICHOT	Pierre	Coulaines
PILON	Flavie	LMSTT
POIRIER	Jules	Foulletourte
POUTEAU	Marc	Villaret GSOS
POUZANCRE	Séverine	Villaret GSOS
PREZELIN	Philippe	Mulsanne
RAMBAUD	Etienne	LMSTT
RASPAUD	Fabrice	La Flèche
RENARD	Camille	Bonnétable
RENOU	Kevin	Villaret GSOS
RIVET	Nicolas	Bonnétable
SAUVAGE	Justine	Mézières
SCHERRER	Arthur	LMSTT
SUBTIL	Louis	Le Grand Lucé
SURCIN	Sophie	Villaret GSOS
SURUT	Fabien	Chât. du Loir
TARDIF	Jean Luc	Spay
TENIN	Julien	Arnage
THEPAUT	Laetitia	Arnage
TOURNON	Thomas	Anille Braye
TRIAGALOUX	Jean-François	La Flèche
TROTTIER	Tom	LMSTT
ULLIAC	Yannick	Pontvallain
VIARDIN	Thierry	Bonnétable
AIVINDIIA	THETTY	Dominetable

Cadres de l'arbitrage

NOM Prénom	CLUB	ARB	AN	JA1	JA2	JA3	JAAE JAAA
AIGLEMONT Bryan	LE MANS SartheTT	2011					
BATAILLE Quentin	MEZIERES S PONTHOUIN AS	2011					
BEAUDRON Florian	SABLE TENNIS DE TABLE	2012		2013	2017		
BEQUIN Renald	LE MANS SartheTT	2002		Inactif			
BERGEOT Véronique	LE MANS SartheTT	1979		1986	1994		
BIGNON Maxence	MEZIERES S PONTHOUIN AS	2010					
BIGNON Thierry	MEZIERES S PONTHOUIN AS	2010		2012			
BOBILLOT Philippe	LE MANS SartheTT	1996	2001	1997	2003		
BODEREAU Benoit	BONNETABLE P	2001	2005	2003	2004	2012	
BONET Ramon	FOULLETOURTE T.T	1995		1995			
BOUCHAIN Gilles	ANILLE BRAYE ABTT	2005		2006			
BOUILLAULT Alexandre	LE MANS VILLARET GSOS	2012		2014	2015		
BOUSSION Jacquine	LE MANS SartheTT	1997		1997	2001		
CADIEU Jérôme	BONNETABLE P	1998					
CARDOSO Fabio	LA CHAPELLE ALTT	2019		2019			
CHARBONNEAU Thierry	LA FLECHE US	2004					
CHAUMIER Dylan	VIBRAYE ASTT	2015					
CHEVALIER Nicolas	FERCE US	2006		2017			
CHOCRON Keryann	CHANGE TT	2018					
CIROUX Guillaume	LE MANS SartheTT	2014					
COCHET GRASSET Maxime	STE JAMME	2019					
COEURET Fabrice	MAMERS CS	1997		2004	1998		
CORBIN Patrick	SPAY CP	2004		2004	2013		
CORMIER Benoit	LE MANS S.O MAINE	2006		2017			
CRESPEAU Sébastien	LE MANS SartheTT	2006					
DAUBIAS Jean-Louis	PARIGNÉ L'EVÊQUE	2019					
DELAHAYE Bernard	LE MANS VILLARET GSOS	2006		Inactif			
DESAILLY Jocelyne	LE MANS SartheTT	2003		2006			
DESAILLY PHILIPPE	SAINTE JAMME TT	1996		1996	1997		
DESGROUAS Maël	LA CHAPELLE ALTT	2019					
DESPERT Olivier	LE MANS SartheTT	1999		1999			
D'HORDAIN Dominique	VIBRAYE ASTT	2012					
DORIZON Jacky	YVRE L'EVEQUE E.P	2006		2008			

DROU Laurent SPAY CP 2017 DUFOUR Yveline LE MANS SartheTT 2003 DUTERTRE Gaylor Vibrays ASTT 2016	2016			
	2016			
DUTERTRE Gaylor Vibrays ASTT 2016	2016			
FAUCHER Alexandre LA CHAPELLE ALTT 2019				
FEREY Hélène CHATEAU DU LOIR 2019	2019	2020		
FOGEL James LA FLECHE US 2018	2019			
FOUCRIT Jean-Claude LE MANS SartheTT 2000	2003			
FRIMONT Alexandre PARCE TT 2018	2018			
GAUDEMER Patrick SAINT PAVACE AS/NEUVILLE 2009	2012	2014	2018	
GAUGAIN Alexis LE MANS SARTHE TT 2019				
GAUSSERAN Bruno SAINT PAVACE AS/NEUVILLE 2013	2013	2014	2017	
GEFFLAUT Charly LA CHAPELLE ALTT 2019				
GEORGE Jérémy PARIGNÉ L'EVÊQUE 2006	2015			
GILARDOT Franck LE MANS SartheTT 1995 2008	1998	1995	2015	
GOULET Jean-Paul LA SUZE 2016	2018			
GUENE Matthieu CONNERRE-LOMBRON MJ 2014				
GUIBERT Jérôme LE MANS SartheTT 1997	2002			
GUY Janick CHATEAU DU LOIR ASCC 2015	2016			
HAMON Nicolas ASCA LAVARDIN TT 2012	2018			
HERRAUX Ludovic YVRE L'EVEQUE E.P 2007	2008	2009		
HISCHKE Patrick CHATEAU DU LOIR ASCC 2008	2012	2014		
HUCHET Vincent COULAINES JS 2019	2019			
HUMBERTCLAUDE Laurent ARNAGE US 2008	2013			
HUON Christian ANILLE BRAYE ABTT 1999	2000			
HURAND Erik CHATEAU DU LOIR ASCC 2014				
HURAND Guillaume MEZIERES S PONTHOUIN AS 2010				
HURAND Pascal MEZIERES S PONTHOUIN AS 2004	2004			
KERAIN Stéphane FOULLETOURTE T.T 1996	1996	2000		
LAMARRE Antoine LE MANS VILLARET GSOS 2017				
LANDRI Olivier LE MANS ASPTT 2004	2004			
LAUNAY Florent COULAINES JS 2008				
LE RHUN Georges LE MANS SartheTT 2010				
LEBER Jean-Louis ANILLE BRAYE ABTT 2002	Inactif	Inactif	Inactif	
LEBLOND Céline CONNERRE-LOMBRON MJ 2017	2018	2019		
LECHAT Thomas MAMERS SC 2015	2016			
LEGAVRE Jean-Yves RUAUDIN TENNIS DE TABLE 1994	1995			

LELANDAIS Julien ARNAGE US	1997		2002		
LELEU Julien LE MANS SARTHE TT	2014				
LEROUX Corentin MEZIERES S PONTHOUIN	AS 2014		2016		
LEROY Camille ARNAGE US	2016				
LEVEAU Théo CHANGE TT	2017				
LOPEZ Valérie LE MANS SartheTT	2015		2016		
MALLET Yves LE MANS SartheTT	1998	2004	2001	2000	
MARCHAIS Claude LE GRAND LUCÉ TT	2019				
MARMION Stéphane ARNAGE US	1997				
MASSON Eric LA SUZE	2017		2018		
MAUPOINT Nicolas PARIGNE L'EVEQUE	2012		2012		
MONCEAU Sylvain SPAY CP	2004		Inactif		
MONNIER Claude LA FERTE VS	2006		2009		
MOREAU Cyril CHATEAU DU LOIR ASCC	2012				
MUSSARD Ludovic LE MANS VILLARET GSOS	2017				
OUVRARD Sébastien LA FLECHE USF TT	2004		2016		
PAPIN David ARNAGE US	1997		2003		
PARROT Alain LA CHARTRE A.P.	2014		2016		
PEAN Jean-Luc MARESCHE E.P. 138	2011		2014		
PELLIER Damien LE MANS ASPTT	2019				
PERRIER Patrice LE MANS S.O MAINE	2015				
PEYRELADE Axel MONCÉ TT	2019				
PICHOT Pierre COULAINES JS	2016				
PIERRE Jérôme SAINTE JAMME TT	2014		2016		
PLOQUIN Melvyn FOULLETOURTE TT	2019				
POISSON Amandine STE JAMME	2019				
POISSON Grégoire COULAINES JS	2016				
POUTEAU Marc LE MANS VILLARET GSOS	2019				
PREZELIN Philippe MULSANNE PPC	2010			2013	
QUANTIN David LE MANS SartheTT	2017		2019		
RENAULT Maxime ARNAGE US	2014				
RIBEIRO José LA CHAPELLE ALTT	2019		2019		
ROQUEFORT Hugo PARCE TT	2018		2018		
ROULAND Salomé LA CHAPELLE ALTT	2019				
ROULAND Thierry LA CHAPELLE ALTT	2019		2019	2020	
SAUVAGE Justine MEZIERES S PONTHOUIN	AS 2017				
SUBTIL Jean-Pierre LE GRAND LUCÉ TT	2019			2020	

SURAND Jérôme	LE MANS SartheTT	2007		Inactif			
SURCIN Patrice	LE MANS VILLARET GSOS	1985		1993	1996		
SURUT Fabien	CHATEAU DU LOIR ASCC	2018					
SYDAPHASAVANH Nicolas	ARNAGE US	2012					
TARDIF Jean-Luc	SPAY CP	2017					
TESSIER Guillaume	MAMERS CS	2003					
TETEDOUX Dylan	MARESCHE E.P. 138	2017		2017	2019		
THEPAUT Laetitia	ARNAGE US	2016					
THERMUNIEN Gilles	STE JAMME	2016					
TOREAU Francis	MEZIERES S PONTHOUIN AS	2010					
TOREAU Jean Claude	LE MANS VILLARET GSOS	2017					
TRIVOIRE Kimberley	STE JAMME	2019					
VERCHERE Joel	LE MANS SartheTT	2006		2014			
VIGNERON Michel	BONNETABLE P	1996	2000	1996	1996	2000	2008



www.profexpress.com Tel: 09 70 46 93 39

DE L'ÉDUCATION NATIONALE

26

Cartographie des clubs



12720034 - ANILLE BRAYE ABTT

Correspondant: BOUCHAIN Gilles - 8 Rue Mozart 72120 ST CALAIS

Tél: 0686630871 Courriel: anillebrayett72@gmail.com

Président: HUON Christian - 107 bis rue de Courtiras 41100 VENDOME Tél: 0254800325 & 0682135068

Adresse Salle: (1) Ancien Foyer socio-culturel - BESSE SUR BRAYE (2) stade de la maladrerie

72120 ST CALAIS Tél: 0243354863

Responsable Championnat Jeunes: FONTAINE Jean-Claude Port: 0650724296

Courriel: muriel.couturier@libertysurf.fr

RUFFLIN Frédéric: 0673996660 / frederic.rufflin@gmail.com

12720079 - ARCONNAY TT

Correspondant: COLLIN Jean-Marc - 32 Rue des Fonderies 72610 ARCONNAY

Tél: 0233289573 & 0615738637 Courriel: jean-marccollin@wanadoo.fr

Président: COLLIN Jean-Marc - 32 Rue des Fonderies 72610 ARCONNAY Tél: 0233289573 &

0615738637

Adresse Salle: ARCONNAY ASL Rue Léonard de Vinci 72610 ARCONNAY Tél: 0233275202

12720008 - ARNAGE US

Correspondant: CHARBONNEAU Elodie - 38 Rue de Malpalu

72000 LE MANS Tél: 0665676550 Courriel: usarnagett.secretariat@gmail.com

Président : GAUTHIER Jean-Pierre - 272 Avenue National, 72230 Arnage Tél : 0683419450 Adresse Salle : Complexe sportif Auguste Delaune rue des Collèges 72230 ARNAGE

Tél: 0243212041

Responsable Championnat Jeunes: MARMION Stéphane Port 0686744838

Courriel stephane.marmion@gmail.com

12720133 - ASSE LE BOISNE TT

Correspondant: LAPPIERRE Viviane - 20 Rue de l'Echenay

72130 ASSE LE BOISNE Tél: 0243338026 Courriel: vivianelappierre@gmail.com

Président: LAPPIERRE Viviane - 20 Rue de l'Echenay 72130 ASSE LE BOISNE Tél: 0243338026

Adresse Salle : HENRI BIZOT 5, rue Cellier 72130 ASSE LE BOISNE Tél : 0243332113

12720041 - BONNETABLE P

Correspondant: RIVET Nicolas - La basse Rongère 72110 COURCEMONT

Tél: 0672698403 Courriel: rivetiere@orange.fr

Président: LEFEVRE Luc - La croix Jeanguy 72260 DISSE SOUS BALLON **Tél**: 0645596327 **Adresse Salle**: Complexe sportif Salle Jacques Secrétin Rue de Twistrigen 72110 BONNETABLE

Tél: 0243295626

Responsable Championnat Jeunes: PASQUIER Maurice Port: 0243294223 & 0781438007

Courriel: nicoleetmaurice@wanadoo.fr

12720091 - CHAMPAGNE ESP

Correspondant: LECHAT Philippe-21 rue Léo Ferré

72470 CHAMPAGNE Tél: 0681223835 Courriel: contact@champagneping72.org

Président: LECHAT Jean-claude - 2 rue Gerard Philipe 72470 CHAMPAGNE Tél: 0656864582

Adresse Salle: Gymnase Jean Rondeau Esplanade de la Liberté 72470 CHAMPAGNE Tél: 0243892702

Responsable Championnat Jeunes: LECHAT Philippe Port 0681223835

Courriel contact@champagneping72.org

28

12720051 - CHANGE TT

Correspondant: LAROY Bernard - 13 rue de Cluny 72560 CHANGE

Tél: 0686612730 Courriel: bernard.laroy@gmail.com & bernard.laroy@free.fr Président: LAROY Bernard - 13 rue de Cluny 72560 CHANGE Tél: 0686612730

Adresse Salle: Rue Léon Liberge Complexe sportif de l'Auneau Rue Louise Michel 72560 CHANGE

Responsable Championnat Jeunes: LEROYER Anthony Tél 0777060457 Courriel

anthony.lerover@free.fr

12720021 - CHATEAU DU LOIR ASCC

Correspondant: SURUT Fabien - 15 rue Léopold Beaute 72500 VAAS

Tél: 0619540492 Courriel: fabiensurut@gmail.com

Président : GUY Janick - la serpointière 41800 TERNAY Tél : 0607128074

Adresse Salle: Salle JOJO DORVAL 4 rue du Val de Loir 72500 CHATEAU DU LOIR

Responsable Championnat Jeunes: SURUT Fabien Tél 0619540492

Courriel: fabiensurut@gmail.com

12720078 - CONNERRE-LOMBRON MJ

Correspondant: FOURNIER Stephane - 2 Impasse de l'Herbaudiere 72160 CONNERRE

Tél: 0620778690 Courriel: stfournier@serac.fr

Président: LEBLOND Céline 12 chemin de la Groie 72160 Thorigné sur due. Tél: 0672994065

Adresse Salle: (1) Salle Vega quai des sports rue du petit train - CONNERRE Tél 0637094517. (2) 16 rue

de Torcé 72450 LOMBRON Tél: 0688202940

Responsable Championnat Jeunes: LEBLOND Céline: 0672994065 / celine.leblond72@gmail.com

12720028 - COULAINES JS

Correspondant: LEPEN Dominique - 24 Rue Marcel Cerdan 72190 SARGE LES LE MANS

Tél: 0243766475 Courriel: martine.le-pen@orange.fr

Président: CHATEAU Patrick - 5 Allée St Christophe 72650 LA CHAPELLE ST AUBIN Tél: 0684167173.

Courriel: patrick-chateau@wanadoo.fr

Adresse Salle : salle Jacques Dubois Mairie de Coulaines 72190 COULAINES Tél : 0243743548

Responsable Championnat Jeunes: LAUNAY Florent Tél 0243771736 Port 0684303338

Courriel murielle.launay@sfr.fr

2720092 - DEGRE JS

Correspondant: RUHLMANN Philippe - 5 Allée Pentes de L'Antonnière

72650 AIGNE Tél: 0243256862 Courriel: dis.degre@sfr.fr

Président: LEROY Bertrand - 12 rue des nymphéas 72550 DEGRE Tél: 0680059648. Courriel:

nymphéas.degre@gmail.com

Adresse Salle : Salle polyvalente Route du Mans 72550 DEGRE Tél : 0243277263

· · ·







12720067 - ETIVAL T.T.

Correspondant: LEVERT Amaud- 21 Cours Patrick Depailler 72700 ETIVAL LES LE MANS

Tél: 0609330063 Courriel: ttetival72700@gmail.com

Président: GASSIOT Michel - 10 rue Albert Camus 72700 ETIVAL LES LE MANS Tél: 0620832513

Adresse Salle: C.C Sportif TI 02.43.47.22.80 le bourg 72700 ETIVAL LES LE MANS Tél: 0243472280

Responsable Championnat Jeunes: VILLERET Jean-Christophe Tél: 0688083085

Courriel: villeviet@gmail.com

12720111 - FAY USL

Correspondant: VINCENT Jean-Louis - Les Ombelles 72550 FAY Tél: 0243887147 Courriel: uslfaytt@hotmail.com

Président: VINCENT Jean-Louis - Les Ombelles 72550 FAY Tél: 0243887147

Adresse Salle: FAY USL Place de la Mairie 72550 FAY

Responsable Championnat Jeunes: VINCENT Jean-Louis Port: 0624884767

Courriel: uslfaytt@hotmail.com

12720029 - FERCE US

Correspondant: RONDEAU Samuel - 5 rue du clos fleuri 72430 FERCE

Tél: 0685343434 Courriel: USFerce@gmail.com &

Président: RONDEAU Samuel - 5 rue du clos fleuri 72430 FERCE SUR SARTHE **Tél**: 0243772070 **Adresse Salle**: Salle du Temps Libre rue des Avelines 72430 FERCE SUR SARTHE **Tél**: 0685343434

Responsable Championnat Jeunes: RONDEAU Samuel Tél 0685343434

Courriel samuelrondeau71@gmail.com

12720110 - FOULLETOURTE T.T.

Correspondant: BOURREAU Joël - Les Mûriers 72330 LA FONTAINE ST MARTIN Tél: 0679622602

Courriel: joel.bourreau837@orange.fr

Président: KERAIN Stéphane - la fontaine 72510 PONTVALLAIN

Tél: 0680427027 Courriel: m.kerain@neuf.fr

Adresse Salle: Espace Gérard Véron/Salle Orion rue de la République 72330CERANS

FOULLETOURTE

Responsable Championnat Jeunes: BOURREAU Joël Tél 0243872628 Port 0679622602

Courriel joel.bourreau837@orange.fr

12720144 - LA CHAPELLE ALTT

Correspondant: HAMON Nicolas- 28 avenue du Mans 72650 LA BAZOGE Tél: 0667059054

Courriel: educateur.ascalavardin@gmail.com

Président : COME Denis - 8 rue de Boudan 72650 LA CHAPELLE ST AUBIN **Tél :** 0687280676 **Adresse Salle** : complexe sportif Raoul Rousselière rue du coup de pied 72650 LA CHAPELLE ST

AUBIN et Salle polyvalente Le Bourg 72240 LAVARDIN **Tél**: 0243277079 **Responsable Championnat Jeunes**: HAMON Nicolas Port 0667059054

Courriel educateur.ascalavardin@gmail.com

12720102 - LA CHARTRE A.P.

Correspondant: BROSSET Didier / 17 rue National, 72340 LA Chartre/Le Loir Tél: 0763504992

Courriel: brosset.didier@wanadoo.fr

Président: BROSSET Didier / Tél: 0763504992

Adresse Salle: Salle Guy LACROIX rue Jacques Peletier 72340 LA CHARTRE SUR LE LOIR

Tél: 0243790425

Responsable Championnat Jeunes: BROSSET Didier Tel: 0763504993 /

brosset.didier@wanadoo.fr

12720042 - LA FERTE VS

Correspondant: COUANON Thierry - 2 bis rue des Chaintres

72400 CHERRE Tél: 0619599333 Courriel: thierry.couanon@wanadoo.fr

Président: LE COQ Ivan- 48 rue Marceau 72400 LA FERTE BERNARD Tél: 0650723978

Adresse Salle: Gérard Dutertre avenue du Général de Gaulle 72400 LA FERTE BERNARD

Responsable Championnat Jeunes: COUANON Thierry Port 0619599333

Courriel: thierry.couanon@wanadoo.fr

12720056 - LA FLECHE USF TT

Correspondant : RASPAUD Fabrice - 16 rue Saint Louis 72200 La Flèche - Tél 0630431492 - Courriel

usfttlafleche@hotmail.fr

Président: RASPAUD Fabrice - 16 rue Saint Louis 72200 La Flèche - Tél 0630431492 - Courriel

usfttlafleche@hotmail.fr

Adresse Salle: Complexe sportif Allée des Fromentaux 72200 LA FLECHE Tél: 0243960970

Responsable Championnat Jeunes: OUVRARD Sébastien - Tél 0673443078

Courriel: seb.ouvrard@orange.fr

12720108 - LA MILESSE TTA

Correspondant: GAUGAIN Christophe - 5 rue du pont morand

72650 LA MILESSE Tél: 0785440449 Courriel: pingpong.lamilesse@gmail.com

Président: GAUGAIN Christophe - 5 rue du pont morand 72650 LA MILESSE Tél: 0951572129

Adresse Salle :Salle de sport de l'Antonnière route de St Saturnin Tél : 0243255956

12720049 - LA SUZE ES

Correspondant: GOULET Jean-Paul - 17 Route de Louplande

72210 LA SUZE SUR SARTHE Tél: 0682246816 Courriel: jp.goulet56@orange.fr

Président: GOULET Jean-Paul - 17 Route de Louplande 72210 LA SUZE SUR SARTHE Tél:

0243772932

Adresse Salle: parc des sports rue de la maison neuve 72210 LA SUZE SUR SARTHE Tél:

0243773364

Responsable Championnat Jeunes: GOULET Jean-Paul Tél 0243772932 Port 0682246816

Courriel ip.goulet56@orange.fr

12720052 - LAIGNE ST GERVAIS CO

Correspondant : SARTINI Alain - 6 résidence des noyers

72220 ST GERVAIS EN BELIN Tél: 0684244366 Courriel: sartiniaa@hotmail.com

Président: BRUNEAU Alain - 71 route des augeraies 72220 ST GERVAIS EN BELIN **Tél**: 0243420789 **Adresse Salle**: Gymnase Laigné St Gervais Le Bourg 72220 ST GERVAIS EN BELIN **Tél**: 0243422598

J I

12720081 - LE GRAND LUCE USTT

Correspondant: FOUCHER Grégory - 24 HLM les farineaux

72150 LE GRAND LUCE Tél: 0624697348 Courriel: gregoryandre@live.fr

Président: FOUCHER Grégory - 24 HLM les farineaux 72150 LE GRAND LUCE Tél: 0624697348

Adresse Salle : Gymnase rue de la Torcheterie 72150 LE GRAND LUCE Tél : 0243409883

Responsable Championnat Jeunes: FOUCHER Grégoy Tél 0624697348

Courriel gregoryandre@live.fr et/ou SUBTIL Jean-Pierre Tél 0682248695 Courriel : jp.subtil@yahoo.fr

.....

12720154 - LE LUDE CP

Correspondant: BRAZILLE Jérome -28 rue de la Cochinière. 72800 Le Lude

Tél: 0684648458 Courriel: jerome.brazille@orange.fr

Président : GARREAU Jérome - 14 rue de la Cochinière, 72800 Le Lude Tél : 0618009724

Adresse Salle: Gymnase du Pontfour, 72800 Le Lude

12720104 - LE MANS SARTHE TENNIS DE TABLE

Correspondant : BEQUIN Renald 76 rue de la Madeleine 72000 LE MANS Tél :0684134458 Courriel : secretariat@lemanssarthetennisdetable.net

Président : FAVEUR Yannick 12 bis rue de Bagatelle 72530 YVRE L'EVEQUE Tél : 0686169689

Courriel: v.faveur@sfr.fr

Adresse Salle: Salle de tennis de table, 51 rue Garnier Pagès 72000 LE MANS Tél: 0981739544

Responsable Championnat Jeunes: DESPERT Olivier Tél 0626060796

Courriel o.despert@lemanssarthetennisdetable.net

12720023 - LE MANS ASPTT

Correspondant: MANUEL Romain - 28 rue Notre Dame, 72000 Le Mans

Tél: 0681695204 Courriel: aspttlemansping@live.fr

Président: GODEFROY Sylvain - 19 rue des jonquilles 72650 LA MILESSE Tél: 0670275425 Courriel:

sylvaingodefroy@hotmail.com

Adresse Salle: Salle municipale Le Petit Vaurouzé 72000 LE MANS Tél: 0243858759

12720004 - LE MANS S.O MAINE

Correspondant: NOUYOU Yann - 5 rue Albert Thomas 72100 LE MANS Tél: 0660722442 Courriel:

yann.nouyou@free.fr

Président: ETIENNE Thierry - 28 rue des cèdres 72230 MULSANNE Tél: 0682262738

Adresse Salle: Stade Californie 201 rue Henri Champion 72000 LE MANS Tél: 0243843767

Responsable Championnat Jeunes: NOUYOU Yann Port 0660722442

Courriel yann.nouyou@free.fr

12720002- LE MANS U.S.M.

Correspondant: BEQUIN Michel 101 Av Rhin et Danube 72000 LE MANS Tél 0681569290 Courriel:

michelbequin@orange.fr

Président : BEQUIN Michel - 101 avenue Rhin et Danube 72000 LE MANS Tél : 0681569290

Adresse Salle: rue St Pavin des Champs 72000 LE MANS Tél: 0243240217

.....

12720050 - LE MANS VILLARET TT

Correspondant : SURCIN Patrice - 399 rue Prémartine 72000 LE MANS Tél : 0663959245 Courriel :

p.surcin@orange.fr

Président: SURCIN Patrice - 399 rue Prémartine 72000 LE MANS Tél: 0663959245

Adresse Salle: Equipement de quartier Villaret 144 rue d'Isaac 72000 LE MANS Tél: 0663959245

Responsable Championnat Jeunes: SURCIN Patrice Port: 0663959245

Courriel: p.surcin@orange.fr

12720153 - LOUE

Correspondant: FOURMY Anthony - 3 impasse des noisetier 72540 Loué Tél: 0660459310

Courriel: laptiteballelouesienne@outlook.fr

Président : FOURMY Anthony - 3 impasse des noisetier 72540 Loué **Tél** : 0660459310 **Adresse Salle** : Gymnase intercommunal de Loué, rue des Etats Unis, 72540 Loué

12720066 - MAMERS CS

Correspondant: RIVALAIN Nicolas - la montjoie 72340 LHOMME Port: 0631028943 Courriel:

nicolasrivalain@gmail.com

Président : BOURDIN Nicolas - 4 clos château Girard 72260 COURGAINS **Tél** : 0619232023 **Adresse Salle** :Salle Jacques Moriceau rue de la piscine 72600 MAMERS **Tél** : 0243978076

Responsable Championnat Jeunes: GODEAU Anais Port: 0630081416

Courriel: godeauanais@outlook.fr

12720020 - MARESCHE E.P. 138

Correspondant: PEAN Jean Luc 9 rue des boucheries 72380 LA GUIERCHE Tél: 0632319079

Courriel: jl2m.pean@gmail.com

Président: PEAN Jean Luc 9 rue des boucheries 72380 LA GUIERCHE Tél: 0632319079

Adresse Salle: le bourg 72170 MARESCHE

Responsable Championnat Jeunes: HERRAULT Jeanne Tél: 0680202772

Courriel: jeanne.herrault@gmail.com

12720141 - MAYET VIGILANTE TT

Correspondant: HAMONIC Daniel - 36 rue Bouttevin Boulay 72360 MAYET Tél: 0788606386 Courriel:

hamonic.daniel@orange.fr

Président: HAMONIC Daniel - 36 rue Bouttevin Boulay 72360 MAYET **Tél**: 0788606386 **Adresse Salle**: Gymnase Collège avenue Max Boyer 72360 MAYET **Tél**: 0243465784 **Responsable Championnat Jeunes**: HAMONIC Daniel Tél: 0788606386 Courriel:

hamonic.daniel@orange.fr et/ou LELUC Arthur Tél 0662120824

12720070 - MEZIERES S PONTHOUIN AS

Correspondant: TOREAU Francis - 9 le closet 72260 COURGAINS Port: 0677888446 Courriel: cisfran992@orange.fr

Président : BIGNON Thierry 11 impasse du petit vinois 72000 LE MANS Tél : 0635944323

Adresse Salle: Salle Jean Lanoë le bourg 72290 MEZIERES SUR PONTHOUIN Tél: 0243330326

Responsable Championnat Jeunes: BIGNON Thierry Port: 0635944323

Courriel: thierrydemezieres@hotmail.fr

12720147 - MONCÉ-EN-BELIN

Président et Correspondant : MOQUET David - 24 rue Auguste Lemercier 72230 MONCÉ-EN-BELIN -

Tél: 0688672205 Courriel: david-marjorie@orange.fr

Adresse Salle: Halle de sport ZAC de la Massonière 72230 MONCE EN BELIN

Responsable Championnat Jeunes: MOQUET David Port: 0688672205 Port Club: 0782443171

Courriel: moncetennisdetable@gmail.com

12720117 - MONTFORT TT

Correspondant: JACQUOT Marie - 910 chemin du chêne, 72450 Lombron

Tél: 0651353138 Courriel: mariejacquot35@gmail.com

Président: GALLON Lionel - 2 res le haut bois 72450 MONTFORT LE GESNOIS Tél: 0686701767

Adresse Salle: Salle omnisports route de St Corneille 72450 MONTFORT LE GESNOIS

Responsable Championnat Jeunes: JACQUOT Marie Tél: 0651353138

Courriel: marieiacquot35@gmail.com

12720016 - MULSANNE PPC

Correspondant et Président: DIDIER Christophe - 8 rue de Suisse Appt 1251 72100 LE MANS Tél: 0610827470 Courriel: christophe.didier@cegetel.net Adresse Salle: mille clubs T de T 1 rue des bleuets 72230 MULSANNE Responsable Championnat Jeunes: DIDIER Christophe Tel 0610827470

Courriel: christophe.didier@cegetel.net

12720071 - PARCE TT

Correspondant : MAHUET Patrick 17 rue des Genets 72300 SABLE SUR SARTHE Tél 0243952687 Port

0652556725 Courriel: patmahuet@wanadoo.fr

Président: MAHUET Patrick - 17 rue des Genets 72300 SABLE SUR SARTHE Tél: 0652556725

Adresse Salle: Salle J-Y Dalivoust Stade 72300 PARCE SUR SARTHE

Responsable Championnat Jeunes: MAHUET Patrick Tél 0243952687 Port 0652556725

Courriel patmahuet@wanadoo.fr

12720027 - PARIGNE L EVEQUE

Correspondant: MONIER Vincent - le guignier

72250 PARIGNE L EVEQUE Tél: 0673222776 Courriel: ttc.salleorion@laposte.net

Président : LEROY Jean-Michel - 2 rue des Sittelles 72250 BRETTE LES PINS **Tél** : 0609155063 **Adresse Salle** : Salle Orion Allée de Châteauroux 72250 PARIGNE L EVEQUE **Tél** : 0243610757

Responsable Championnat Jeunes: MONIER Vincent Tél 0243757334 Port:0673222776

Courriel ttc.salleorion@laposte.net

.-----

12720128 - PING ENTREPRISE 72

Correspondant: FOUCRIT Jean-Claude - 13 rue des Bruyères 72190 Sargé Le Mans - Tél 0666378941 -

Courriel: secretariat@lemanssarthetennisdetable.net Président: FOUCRIT Jean-Claude - Tél 0666378941

Adresse salle: CORPO 72 72000 Le Mans

12720009 - RUAUDIN TENNIS DE TABLE

Correspondant: MARTINEAU Bruno - 41 rue des fauvettes

72230 RUAUDIN **Tél**: 0645073157 **Courriel**: ttruaudin@orange.fr & gbhfmartineau@orange.fr **Président**: RENAUDIN Christian - 3 allée des bouvreuils 72230 RUAUDIN **Tél**: 0615567732 **Adresse Salle**: Salle de tennis de table Chemin de la papinière 72230 RUAUDIN **Tél**: 0243844356 **Responsable Championnat Jeunes**: RENAUDIN Christian **Té**l: 0243755719 **Por**t: 0615567732

christianrenaudin@sfr.fr

12720120 - SABLE TT

Correspondant: BESSIERE Simon - 13 rue François Truffaut 72300 SABLE SUR SARTHE

Tél: 0631605852 Courriel: sablett@laposte.net Président: BESSIERE Simon Tél: 0631605852

Adresse Salle : Gymnase du collège Anjou 2 rue François Mauriac 72300 SABLE SUR SARTHE Responsable Championnat Jeunes : MENARD Laurent Tél 0609915200 Courriel loni.men@sfr.fr et/ou

DEROUIN Arthur Tel 0608894648 Courriel ar.derouin@laposte.net

12720084 - SAINT PAVACE AS/NEUVILLE

Correspondant: GAUDEMER Patrick Tél: 0630603382 Courriel: patrick.gaudemer@neuf.fr
Président: GAUDEMER Patrick - 8 allee du Petit Vignard 72190 ST PAVACE Tél: 0243825885

Adresse Salle : Salle d'Activités rue des Cailleres / Tel : 0630603382 Responsable Championnat Jeunes : GAUDEMER Patrick Tél 0630603382

Courriel patrick.gaudemer@neuf.fr

12720005 - SAINTE JAMME TT

Correspondant: TRIVOIRE Kimberley - Résidence Descarte Appt A103 6B Bd Marie et Alexandre Oyon

72100 LE MANS **Tél**: 0649224403 **Courriel**: kimberley.trivoiresjtt@gmail.com **Président**: HERVE Francis - 10 rue de la paix 72380 STE JAMME **Tél**: 0695130856

Adresse Salle: Stade d'Antoigné 72380 STE JAMME SUR SARTHE Tél: 0243272675 et Gymnase du

collège (compétitions du dimanche, chpt seniors) rue Jules Ferry STE JAMME

Responsable Championnat Jeunes: DESAILLY Tony Tél 0689938123 Courriel tony.desailly@aliceadsl.fr

12720048 - SAVIGNE L EVEQUE TT

Correspondant: RENAUD Marcel - 116 chemin de l'étang «l'atrium» 72470 FATINES

Port: 0684297225 Courriel: renaud.mp@free.fr

Président : DE PAPE Laurent - 13 rue de Beaufeu 72460 SAVIGNE L EVEQUE **Tél** : 0781615206 **Adresse Salle** : Gymnase rue de la Pelouse 72460 SAVIGNE L EVEQUE **Tél** : 0243277867

Responsable Championnat Jeunes: DE PAPE Laurent Tél 0781615206

Courriel: ttsavigne@gmail.com

12720127 - SILLE DU PAYS T.T.C.

Correspondant: NICOLAS Denis - Les Grands Aîtres 72140 SILLE LE GUILLAUME

Tél: 0670427905 Courriel: denicolas72140@gmail.com

Président: NICOLAS Denis - Les Grands Aîtres 72140 SILLE LE GUILLAUME Tél: 0243203311

Adresse Salle: Salle de Tennis Rue du Général de Gaulle 72140 SILLE LE GUILLAUME Tél: 0243208615

Responsable Championnat Jeunes: NICOLAS Denis Port 0670427905

Courriel denicolas72140@gmail.com

12720068 - SOUVIGNE AS

Correspondant: FERRAND Julien - la chevallerie 72300 SOUVIGNE SUR SARTHE Tél: 0642524294

Courriel: julienfrd2@gmail.com

Président : FERRAND Julien - la chevallerie 72300 SOUVIGNE SUR SARTHE Tél : 0642524294 Adresse Salle : Salle Polyvalente Le Bourg 72300 SOUVIGNE SUR SARTHE Tél : 0243953340

12720062 - SPAY CP

Correspondant: METAYER Gabriel 13 rue des roses 72700 SPAY Tél: 0684812622 & 0243779950

Courriel: algawen@orange.fr

Président: BATTEUX-LEVEAU Arnaud - 21 rue des cèdres 72700 SPAY Tél: 0684169242 & 0243391528

Adresse Salle: Salle de Tennis de Table Rue du 19 mars 1962 72700 SPAY Tél: 0243218890 Responsable Championnat Jeunes: CORBIN Patrick Tél 0243218724 Port 0686301423

Courriel famille.corbin2@orange.fr

12720143 - ST OUEN EN BELIN

Correspondant et Président : RICHET Bruno - Le Léard 72220 ST OUEN EN BELIN

Tél: 0610747262 Courriel: lepingaudonien@laposte.net

Adresse Salle: Salle polyvalente l'audonienne 8 rue chemin vert 72220 ST OUEN EN BELIN

12720044 - TELOCHE TT

Correspondant: GAIGNON Gérard - Le Verger 72220 LAIGNE EN BELIN Tél: 0243879109 Courriel:

tennisdetable.teloche@gmail.com & gerard.gaignon@club-internet.fr

Président : TURPIN François-xavier - 42 Rue du Prieuré 72220 TELOCHE Tél : 0243878221 Adresse Salle : Salle Omnisports Complexe sporti Route de Mulsanne 72220 TELOCHE

Responsable Championnat Jeunes: TURPIN François-Xavier Tél 0671036341

Courriel: fx.turpin@free.fr

12720058 - TRANGE Tennis de Table ASLC

Correspondant: DURFORT Christian - 7 rue de la Mairie 72650 TRANGE Tél: 0642045170

Courriel: aslc.tresorerie@orange.fr

Président: LEROY Michel 5 rue Malpalu 72000 LE MANS Tél: 0243888186

Courriel michelleroy14@gmail.com

Adresse Salle: Maison des associations Route des Happelières (à côté de la salle municipale et du terrain de

football) 72650 TRANGE

12720134 - VALLON US TENNIS DE TABLE

Correspondant: DESLANDES Dominique - 4 lot la gouillardise

72540 VALLON SUR GEE Tél: 0608481742 Courriel: deslandes.dominique@orange.fr

Président: DESLANDES Dominique - 4 lot la gouillardise 72540 VALLON SUR GEE Tél: 0243880028

Adresse Salle: salle des fête grande rue 72540 VALLON SUR GEE

Responsable Championnat Jeunes: DESLANDES Dominique Tél 0243880028 Port 0608481742 Courriel

: deslandes.dominique@orange.fr

12720045 - VIBRAYE ASTT

Correspondant: PROVOST Patrick - Route de Sainte Anne

72320 VIBRAYE Tél: 0603614627 Courriel: patprovost72@gmail.com

Président: AUBERT Sébastien - 41 bis rue Gabriel Goussault 72320 VIBRAYE Tél: 0626154394 Adresse Salle: Stade Eugène Garnier Route de la Ferté Bernard 72320 VIBRAYE Tél: 0243938291

Responsable Championnat Jeunes: PROVOST Patrick Port 0603614627

Courriel patprovost72@gmail.com

12720006 - YVRE L EVEQUE E.P.

Correspondant: BARRIER Bruno - 167 chemin de l'aitre hérault

72530 YVRE L EVEQUE Tél: 0689664851 Courriel: bruno.ping72@orange.fr

Président: DORIZON Jacky - 623 route de la Chauvinière 72530 YVRE L EVEQUE Tél: 0243762055

Adresse Salle: Gym de la Halle de Brou Le Bourg 72530 YVRE L EVEQUE Tél: 0243896744









A noter sur votre agenda

CD TT 72 - Maison des sports du Mans, 29 Bd St Michel 72000. Secrétariat : 02 52 19 21 17, secretariat@pingsarthe.org

Championnat par équipe Séniors

Phase 1

1ère: 27 septembre 2020 2ème: 4 octobre 2020 3ème: 18 octobre 2020

4ème: 8 novembre 2020 5ème: 15 novembre 2020 6ème: 29 novembre 2020 7ème: 13 décembre 2020 Phase 2

1ère: 24 ianvier 2021 2ème: 7 février 2021 3ème: 14 mars 2021 4ème: 28 mars 2021 5ème: 11 avril 20201

6ème: 18 avril 2021 7ème: 9 mai 2021

Harmonie mutuelle

Critérium Fédéral Séniors

1ère: 11 octobre 2020 2ème : 22 novembre 2020 3ème: 31 janvier 2021 4ème: 21 mars 2021

Challenge

1ère: 15 octobre 2020 2ème: 12 novembre 2020 3ème: 10 décembre 2020

4ème: 11 février 2021 5ème: 18 mars 2021

6ème: 22 avril 2021 7ème : 20 mai 2021 Play off: 12 juin 2021

Titres par classements

Dimanche 04 avril 2021

Titres Départementaux individuels

Samedi 24 et dimanche 25 Avril 2021

Individuels Sport en entreprise

Dimanche 17 janvier 2021

Championnats Vétérans

Phase 1

Phase 2 1ère: 24 septembre 2020 1ère: 7 janvier 2021 2ème: 8 octobre 2020 2ème : 21 janvier 2021 3ème: 22 octobre 2020 3ème: 4 février 2021 4ème: 5 novembre 2020 4ème: 18 février 2021 5ème: 19 novembre 2020 5ème: 11 mars 2021 6ème: 3 décembre 2020 6ème: 25 mars 2021 7ème: 17 décembre 2020 7ème: 8 avril 2021

Individuels Vétérans

1ère: 24 octobre 2020

Critérium Fédéral Jeunes

1ère iournée : 10 octobre 2020 2ème journée : 21 novembre 2020 3ème journée: 30 janvier 2021 4ème iournée : 20 mars 2021

Championnat Jeunes par équipe

1ère: 7 novembre 2020 2ème: 12 décembre 2020

3ème: 16 ianvier 2021 4ème : 13 février 2021 5ème: 13 mars 2021 6ème: 10 avril 2021

7ème: 8 mai 2021 Journée finale : 12 juin 2021

Circuit Jeunes

1ère: 14 novembre 2020 2ème: 23 janvier 2021

3ème: 27 mars 2021 4ème: 29 mai 2020

DEC4THLON

flunch

Championnat Féminin

Phase 1

Phase 2

1ère : 23 janvier 2021 1ère: 17 octobre 2020 2ème: 7 novembre 2020 2ème : 13 février 2021 3ème : 28 novembre 2020 3ème: 13 mars 2021 4ème: 12 décembre 2020 4ème: 10 avril 2021

Autres compétitions

Top jeunes / Top séniors :

13 septembre 2020 Petits AS: 5 décembre 2020

Challenge Evelyne Rouillon: 26 mars 2021

Titres par équipes : 5 et 6 juin 2021



Descriptif des compétitions

Secrétariat : 02 52 19 21 17, secretariat@pingsarthe.org

Championnat jeunes par équ

Par équipe de 2 ou 3 joueurs(euses) du même club, avec 7 journées de championnat le samedi après-midi de 14h15 à 17h00 + 1 journée finale un samedi (seulement pour les 2 premiers de chaque poule).

2 joueurs = 5 parties dans la rencontre (2 simples par joueur + 1double). 3 joueurs = 10 parties (3 simples + 1 double).

Championnat féminins

De benjamines à vétérans, par équipe de 3 joueuses pouvant être issues de 2 clubs différents. 4 journées par phase (8 journées par saison). 2 rencontres sont organisées par journée = 4 samedis dans la saison. Samedi après-midi à partir de 13h30.

Titres départementaux individuels

Ouvert de poussins à séniors, 1 seule date par saison. Possibilité de jouer dans un tableau supérieur sous réserve de faire son propre tableau.

Poussins, minimes, juniors : samedi après-midi. Benjamins, cadets, séniors : dimanche toute la journée.

Circuit jeunes Décathlon

Épreuve individuelle de découverte avec récompense à chaque participant pour

- 4 samedis par saison :
- Poussins N-1 et poussins: samedi matin (9h00-12h00).
 Benjamins (B1, B2) pour les 1^{ères} années de licence traditionnelle ou promotionnelle et les féminines de poussines à benjamines : samedi
- (14h00-17h00). 4 samedis par saison :
- Minimes, cadets-juniors pour les 1ères années de licence traditionnelle ou promotionnelle: 14h00-17h00.

Individuels sport en entreprise

Les joueurs peuvent s'inscrire dans deux tableaux maximum. Licence traditionnelle et qualification corporative (salariés, conjoints, concubins, retraités, descendants moins de 25 ans et extérieurs). 1 journée (un dimanche).

Championnat par équipes

Ouvert de benjamins à vétérans, par équipe de 4 joueurs du même club. 7 journées par phases (14 rencontres par saison) + 1 journée de Titres par équipes (définir l'équipe championne par division)

Critérium fédéral

Compétition individuelle de poussins à séniors, avec inscription pour les 4 tours (inscription avant le 1 er tour) (possibilité pour les nouveaux licenciés de s'inscrire u 2ºme et au 3ºme tour). De poussins à juniors : samedi après-midi. Séniors et vétérans : dimandre matin.

4 samedis ou 4 dimanches par saison, montées et/ou descentes de division par journée en fonction des résultats.

Titres par classements

Compétition individuelle ouverte de benjamins à vétérans, 1 seule journée par saison (un dimanche).

Championnat vétérans

Par équipe (équipe mixte possible) de 2 joueurs du même club, avec 7 journées par phase (14 journées par saison), le jeudi soir à partir de 20h30 (alterné avec le Challenge du Comité).

Challenge du Comité

Ouvert de juniors à vétérans, par équipe de 2 joueurs du même club. 5 journées par saison le jeudi soir (à partir de 20th + 1 journée finale. 2 niveaux : joueurs moins de 2000 points et joueurs moins de 3000 points licences cumulés. Championat pour les licences promotitonnelles.

Individuels vétérans

Jne seule journée le samedi après-midi.

Petis As

Ouvert aux poussins et benjamins (1ère année de licence) avec entrainements le matin et tournoi l'après-midi.



Alerte Inscriptions



*	21 septembre 2020	Critérium Fédéral 1er tour
*	01 octobre 2020	Challenge J1
*	02 octobre 2020	Championnat Féminin
*	12 octobre 2020	Championnat Jeunes
*	16 octobre 2020	Individuels Vétérans
*	29 octobre 2020	Challenge J2
*	30 octobre 2020	Critérium Fédéral 2ème tour
*	11 novembre 2020	Circuit 1er tour
*	26 novembre 2020	Challenge J3
*	02 Décembre 2020	Petit AS Départementaux
*	08 Janvier 2021	Critérium Fédéral 3ème Tour
*	11 Janvier 2021	Individuel Sport
*	20 janvier 2021	Circuit 2ème Tour
*	29 Janvier 2021	Challenge J4
*	04 Mars 2021	Challenge J5
	24 Mars 2021	Circuit 3ème tour
*	26 Mars 2021	Titres par classement
	08 Avril 2021	Challenge J6 Harmonie mutuelle
*	24 et 25 Avril 2021	Championnat de Sarthe indiv
*	07 Mai 2021	Challenge J7
*	26 Mai 2021	Circuit 4ème tour 40
	-	-



Championnat par équipes

1ère Phase	N°	2ème Phase
	1-8	
27 Septembre 2020	2-7	24 Janvier 2021
Journée 1	3-6	Journée 1
	4-5	
	7-1	
04 Octobre 2020	6-2	07 Février 2021
Journée 2	5-3	Journée 2
	8-4	
	1-6	
18 Octobre 2020	2-5	14 Mars 2021
Journée 3	3-4	Journée 3
	8-7	
	5-1	
08 Novembre 2020	4-2	28 Mars 2021
Journée 4	3-8	Journée 4
	6-7	
	1-4	
15 Novembre 2020	2-3	11 Avril 2021
Journée 5	7-5	Journée 5
	8-6	
	3-1	
29 Novembre 2020	5-6	18 Avril 2021
Journée 6	4-7	Journée 6
	2-8	
	1-2	
13 Décembre 2020	6-4	09 Mai 2021
Journée 7	7-3	Journée 7
	8-5	





Septembre 2020

Calendrier	Zones A B C	Epreuves nationales	Epreuves Régionales	Epreuves Départementales	Observations
mar 01 sept 20					
mer 02 sept 20					
jeu 03 sept 20					
ven 04 sept 20					AG Comité 19/20
sam 05 sept 20					
dim 06 sept 20					
lun 07 sept 20					Comité Directeur Limite INS CF T1 R et N
mar 08 sept 20					
mer 09 sept 20					
jeu 10 sept 20					Soirée des mérites 19/20
ven 11 sept 20					
sam 12 sept 20					Séminaire Arbitrage
dim 13 sept 20				TOPS JEUNES ET SENIORS	
lun 14 sept 20					Réunion de rentrée des clubs
mar 15 sept 20					
mer 16 sept 20					
jeu 17 sept 20					
ven 18 sept 20					
sam 19 sept 20		Ch Eq,N1, N2, N3-journée 1 - phase 1	Ch Ed DN R1 R2 R3 io imper 1		
dim 20 sept 20					
lun 21 sept 20					Limite INS CF T1 DEPT
mar 22 sept 20					
mer 23 sept 20					
jeu 24 sept 20				Vétérans J1 - PH1	
ven 25 sept 20					
sam 26 sept 20					
dim 27 sept 20				Ch Eq Départemental journée 1 - phase 1	
lun 28 sept 20					
mar 29 sept 20					
mer 30 sept 20					Commission Litiges



Octobre 2020

Feat Total 20 Chi Eq.Mi N.Z. N3-pormee 2 - phase 1 Chi Eq.PM RT R2 R3 journee 2 - phase 1 Chi Eq.Departemental journee 2 - phase 1 Chi Eq.PM RT R2 R3 journee 2 - phase 1 Chi Eq.Departemental journee 2 - phase 1 Chi Eq.PM RT R2 R3 journee 2 - phase 1 Chi Eq.Departemental journee 2 - phase 1 Bureau Ind Soci 220 Chi Eq.Mi N.Z. N3-pournee 3 - phase 1 Chi Eq.PM RT R2 R3 journee 3 - phase 1 Chi Eq.Departemental journee 2 - phase 1 Bureau Ind Soci 220 Chi Eq.Mi N.Z. N3-pournee 3 - phase 1 Chi Eq.Departemental journee 3 - phase 1 Chi Eq.Departemental journee 3 - phase 1 Chi Eq.PM RT R2 R3 journee 3 - phase 1 Chi Eq.Departemental journee 3 - phase 1 Chi Eq.Departement	Calendrier Zones	Epreuves nationales	Epreuves Régionales	Epreuves Dé	Epreuves Départementales	Observ	Observations
Ch Eq.N1 N2.N3-journée 2 - phase 1	1 oct 20					Lim	Limite INS CHALLENGE J1
Ch Eq M1, N2, N3-journée 2 - phase 1 Ch Eq Départemental journée 2 - phase 1 Dureau	2 oct 20						Limite INS CHP Féminin
Ch Eq Départemental journée 2 - phase 1 Bureau	3 oct 20	Ch Eq,N1, N2, N3-journée 2 - phase 1	Ch Ea BN B4 B9 B9 included C America				
Charle C	t oct 20		off Eq. Fig. No. 50 Journey 2 - priese	Ch Eq Départementa	l journée 2 - phase 1		
CF T1 VI messieurs du 09 au 11	5 oct 20					Bureau	
CF T1 (Seniors 85, CJ 49, BM 44)	oct 20						
CF -T1 - N1 messieurs du 09 au 11 N1 Dames les 10 et 11 à (Le Creusot T1) Ch Eq PN R1 R2 R3 journée 3 - phase 1 Ch Eq PN R1 R3	oct 20						Commission Litiges
CF T1 Geniors 85, CJ. 49, BM 44) OF T1 Geniors 85, CJ. 49, BM 44) OF T1 Geniors 85, CJ. 49, BM 44) Ch T1 Seniors Ch Eq.M1, N2, N3-journée 3 - phase 1 Ch Eq.PN R1 R2 R3 journée 3 - phase 1 Ch Eq.PN R1 R2 R3 journée 3 - phase 1 Ch Eq.PN R1 R2 R3 journée 3 - phase 1 Ch Eq.PN R1 R2 R3 journée 3 - phase 1 Ch Eq.PN R1 R2 R3 journée 3 - phase 1 Stage pour tous du 19 au 22 INDIVIDUELS VETERANS Stage Départemental	oct 20				Vétérans J2 - PH1		
Ni Dames les 10 et 11 d (Le Creusot CF T1 (Seniors 85, CJ 49, BM 44)	oct 20	CF - T1 - N1 messienrs du 09 au 11					
Challenge 3 - phase 1 Ch Eq Nt. N2. N3-journée 3 - phase 1 Ch Eq Nt. N2. N3-journée 3 - phase 1 Ch Eq Départemental journée 3 - phase 1 Stage pour tous du la gracie de la secociées Fédérations affinitaires et associées	oct 20	N1 Dames les 10 et 11 à (Le Creusot-	0 10 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		CF T1 Jeunes		
Ch Eq.N.1, N2, N3-journée 3 - phase 1 Ch Eq PN R1 R2 R3 journée 3 - phase 1 Ch Eq Departemental journée 3 - phase 1 LO Eq Departemental journée 3 - phase 1 Stage pour tous du 19 au 22 10 au 22 <td>oct 20</td> <td>71)</td> <td>CF 11 (Seniors 63, CJ 49, BM 44)</td> <td>CF T1 Seniors</td> <td></td> <td></td> <td></td>	oct 20	71)	CF 11 (Seniors 63, CJ 49, BM 44)	CF T1 Seniors			
Cheq.N1. N2. N3-journée 3 - phase 1 Ch Eq.N1. N2. N3-journée 3 - phase 1 Ch Eq.N1. N2. N3-journée 3 - phase 1 Ch Eq.N1. N2. N3-journée 3 - phase 1 Ch Eq. Départemental journée 3 - phase 1 Stage pour tous du 19 au 22 Nétréans 13 - PH1 INDIVIDUELS VETEKANS Stage Départemental 1 Fédérations affinitaires et associées	oct 20						Limite INS CHP Jeunes
Ch Eq.N1, N2, N3-journée 3 - phase 1 Ch Eq.N1, N2, N3-journée 3 - phase 1 Ch Eq.N1, N2, N3-journée 3 - phase 1 Ch Eq.Departemental journée 3 - phase 1 Stage pour tous du 19 au 22 Nétérans 13 - PH1 INDIVIDUELS VETERANS Fédérations affinitaires et associées	3 oct 20						
Ch Eq.N1, N2, N3-journée 3 - phase 1 Ch Eq.N1, N2, N3-journée 3 - phase 1 Ch Eq.Départemental journée 3 - phase 1 Ch Eq.Départemental journée 3 - phase 1 Stage pour tous du 19 au 22 Nétérans J3 - PH1 Stage Départemental Fédérations affinitaires et associées	1 oct 20						
Ch Eq.Nt, N2, N3-journée 3 - phase 1 Ch Eq PN R1 R2 R3 journée 3 - phase 1 Ch Eq Départemental journée 3 - phase 1 Stage pour tous du 19 au 22 19 au 22 Nétérans J3 - PH1 19 au 22 19 au 22 19 au 22 INDIVIDUELS VETERANS Stage Départemental - Stage Départe	oct 20				CHALLENGE Tour 1		
Ch Eq.N1, N2, N3-journée 3 - phase 1	oct 20						Limite INS IND Vétérans
Chi Eq Départemental Journée 3 - phase 1 Stage pour tous du 19 au 22 Néterans J3 - PH 1 Stage Départemental INDIVIDUELS VETERANS Fédérations affinitaires et associées	oct 20	Ch Eq,N1, N2, N3-journée 3 - phase 1	A conduct of changes and control and contr		FEMININES J1 Ph 1		
Stage pour tous du 19 au 22 Wéterans J3 - PH1 INDIVIDUELS VETERANS Stage Départemental - Stage Départementa	oct 20		Ch Eq PN KI KZ K3 Journee 3 - phase I	Ch Eq Départementa	l journée 3 - phase 1		
Stage pour tous du 19 au 22 Vétérans J3 - PH1 INDIVIDUELS VETERANS Stage Départemental - Stage Départementa	oct 20						Formation IC
Stage pour tous du 19 au 22 Veterans J3 - PH1 INDIVIDUELS VETERANS Stage Départemental - Stage Départementa	oct 20						
Veterans J3 - PH1 INDIVIDUELS VETERANS Stage Départemental Fédérations affinitaires et associées	oct 20					Stage pour tous du 19 au 22	Commission Litiges
INDIVIDUELS VETERANS Stage Départemental Fédérations affinitaires et associées	oct 20				Vétérans J3 - PH1		
INDIVIDUELS VETERANS Stage Départemental Fédérations affinitaires et associées	oct 20						
Stage Départemental - Stage Départemental - Fédérations affinitaires et associées	oct 20				INDIVIDUELS VETERANS		
Stage Départemental - Stage Départemental - Fédérations affinitaires et associées	oct 20						
Stage Départemental - Stage Départemental - Fédérations affinitaires et associées	oct 20						Formation AF du
Stage Departemental Stage	oct 20					of the state of th	du 26 au 29
Fédérations affinitaires et associées	oct 20					orage Departemental	
Fédérations affinitaires et associées	oct 20						Limite INS CHALL J2
	oct 20						Limite INS CF T2 DEPT
	oct 20	Fédérations affinitaires et associées					



Novembre 2020

Calendrier	Zones	S Epreuves nationales	Epreuves Régionales	Epreuves Dé	Epreuves Départementales	Observations	
dim 01 nov 20		Fédérations affinitaires et associées					
lun 02 nov 20						Comité Directeur	
mar 03 nov 20							
mer 04 nov 20							
jeu 05 nov 20					Vétérans J4 - PH1		
ven 06 nov 20							
sam 07 nov 20		Ch Eq.N1, N2, N3-journée 4 - phase 1	A change of the Market of the	Champ Jeunes 1	FEMININES J2 Ph 1		
dim 08 nov 20			of Eq. Fig. 82 by Journee 4 - priese 1	Ch Eq Départementa	Ch Eq Départemental journée 4 - phase 1		
lun 09 nov 20							
mar 10 nov 20						Limite INSC Circuit T1 Co	Commission Litiges
mer 11 nov 20							
jeu 12 nov 20					CHALLENGE Tour 2		
ven 13 nov 20							
sam 14 nov 20		Ch Eq.N1, N2, N3-journée 5 - phase 1	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2		Circuit 1		
dim 15 nov 20			of Eq. Fig. 81 N2 N3 Journee 9 - priese 1	Ch Eq Départementa	Ch Eq Départemental journée 5 - phase 1		
lun 16 nov 20							
mar 17 nov 20							
mer 18 nov 20						00	Commission Litiges
jeu 19 nov 20					Vétérans J5 - PH1		
ven 20 nov 20		CF - T2 - N1 messieurs du 20 au 23					
sam 21 nov 20		N1 Dames les 21 et 22 à (Thorigné-	CE T2 (Soniore 72 C 95 BM 53)		CF T2 Jeunes		
dim 22 nov 20		Foullard - 35)	CI 12 (Jelliols 72, CJ 03, Divi 33)	CF T2 Seniors			
lun 23 nov 20							
mar 24 nov 20							
mer 25 nov 20							
jeu 26 nov 20						Limite INS	Limite INS CHALLENGE J3
ven 27 nov 20							
sam 28 nov 20		Ch Eq,N1, N2, N3-journée 6 - phase 1	Ch E o DN R 1 R 2 R 3 in		FEMININES (Si besoin)		
dim 29 nov 20			de la composição de la	Ch Eq Départementa	Ch Eq Départemental journée 6 - phase 1		
lun 30 nov 20							



Décembre 2020

				Limite INSC Petit As	Commission Litiges
			Vétérans J6 - PH1		
Appropriate the second control of the second		PETITS AS		Formation IC aux Petits As	S
mitaire nandisport et sport adapte				AG FFTT	
				Bureau	
			CHALLENGE Tour 3		
Ch Eq,N1, N2, N3-journée 7 - phase 1	7	Champ Jeunes 2	FEMININES J3 Ph 1		
	Chied Five 1 K2 K3 Journee 7 - phase 1	Ch Eq Départements	al journée 7 - phase 1		
					Commission Litiges
			Vétérans J7 - PH1		
				Stage pour tous	
				Stage Départemental	
	Affinitaire handisport et sport adapté	chandsport et sport adapte Change 7 - phase 1 Ch Eq PN R1 R2 R3 journée 7 - phase 1	Ch Eq PN R1 R2 R3 journée 7 - phase 1	Ch Eq PN R1 R2 R3 journée 7 - phase 1 Ch Eq Departemental journes 2	Ch Eq PN R1 R2 R3 journée 7 - phase 1 Ch Eq PN R1 R2 R3 journée 7 - phase 1 Ch Eq Départemental journée 7 - phase 1 Vértrans J7 - PH1



Janvier 2021

Calendrier	Zones A B C	Epreuves nationales	Epreuves Régionales	Epreuves Dé	Epreuves Départementales	Observations	SI
ven 01 jany 21							
sam 02 janv 21							
dim 03 jany 21							
lun 04 janv 21						Comité Directeur	
mar 05 janv 21							
mer 06 janv 21						Formation AF de 19h à 22h	эh à 22h
jeu 07 janv 21					Vétérans J1 - PH2		
ven 08 janv 21						Limit	Limite INS CF T3 DEPT
sam 09 janv 21							
dim 10 jany 21							
lun 11 janv 21						Limit	Limite INS Sport en Ese
mar 12 janv 21						Réunion Clubs/CD	
mer 13 janv 21						Formation AF de 19h à 22h	Эh à 22h
jeu 14 janv 21						Réunion Clubs/CD	
ven 15 janv 21							
sam 16 janv 21				Champ Jeunes 3			
dim 17 jany 21			BERNARD JEU	INDIVIDUELS SPOI	INDIVIDUELS SPORT EN ENTREPRISE		
lun 18 janv 21							
mar 19 janv 21						Réunion Clubs/CD	
mer 20 janv 21						Form AF de 19h à 22h Lim	Limite INS Circuit T2
jeu 21 janv 21					Vétérans J2 - PH2		
ven 22 janv 21							
sam 23 janv 21	ਹ	Ch Eq,N1, N2, N3-journée 1 - phase 2	Ch Ex DN D1 D2 D2 inimée 1 abace 2	Circuit 2	FEMININES J1 Ph 2		
dim 24 jany 21			ed in the real particle is priese a	Ch Eq Département	Ch Eq Départemental journée 1 - phase 2		
lun 25 janv 21							
mar 26 janv 21						Réunion Clubs/CD	
mer 27 janv 21						Form AF de 19h à 22h	Commission Litiges
jeu 28 janv 21							
ven 29 janv 21						Limite IN	Limite INS CHALLENGE J4
sam 30 janv 21	2 2	CF - 13 - N1 messieurs du 29 au 31 N1 Dames les 30 et 31 à (Ceyrat - 63)	CE T3 (Seniore 49 C 144 BM 72)		CF T3 Jeunes		
dim 31 janv 21			(2) (00) (00) (00) (00) (00) (00) (00) (CF T3 Seniors			



Février 2021

Epreuves Régionales Observations	Bureau		Formation AF de 19h à 22h	Vétérans J3 - PH2			phase 2 Ch Eq Départemental journée 2 - phase 2			Form AF de 19h à 22h Commission Litiges	CHALLENGE Tour 4		Champ Jeunes 4 FEMININES J2 Ph 2	24 - 312 - 312 - 312 - 312 - 312 - 312 - 312 - 312 - 312 - 312 - 312 - 312 - 312 - 312 - 312 - 312 - 312 - 312			Formation AF de 19h à 22h	Vétérans J4 - PH2						snot nod afters				
							Ch Eq PN K1 K2 K3 Journee Z - phase Z							eis et coupe ivationale veteralis -														
3 C Lpreuves nationales						Ch Eq.N1, N2, N3-journée 2 - phase 2	5							TRIALITIES			Championnat de France des Régions				regerations arimitalities et associetes							
Calendrier ABC	lun 01 févr 21	mar 02 févr 21	mer 03 févr 21	jeu 04 févr 21	ven 05 févr 21	sam 06 févr 21	dim 07 févr 21	lun 08 févr 21	mar 09 févr 21	mer 10 févr 21	jeu 11 févr 21	ven 12 févr 21	sam 13 févr 21	dim 14 févr 21	lun 15 févr 21	mar 16 févr 21	mer 17 févr 21	jeu 18 févr 21	ven 19 févr 21	sam 20 févr 21	dim 21 févr 21	lun 22 févr 21	mar 23 févr 21	mer 24 févr 21	jeu 25 févr 21	ven 26 févr 21	sam 27 févr 21	



Mars 2021

				15													S							က		ts					y.
Observations				Limite INS CHALL J5													Commission Litiges							Limite INS Circuit T3		Limite INS Titres Classts					Commission itings
Obse		Ctoronotrom of const.	orage Departemental					Comité Directeur																							
artementales											Vétérans J5 - PH2		FEMININES (Si besoin)	journée 3 - phase 2				CHALLENGE Tour 5		CF T4 Jeunes					Vétérans J6 - PH2	lyne Rouillon	Circuit 3	journée 4 - phase 2			
Epreuves Départementales													Champ Jeunes 5	Ch Eq Départemental journée 3 - phase 2							CF T4 Seniors					Challenge Evelyne Rouillon		Ch Eq Départemental journée 4 - phase 2			
Epreuves Régionales							Finale Régionale sport entreprises - 53						0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	of Eq. PN KI KZ R3 Journee 3 - priase Z						CF T4 (Seniors 44 C.I 49 BM 53)	(00,000,000,000,000,000,000,000,000,000						C Cook a Month of DO DO Included A Charles O	Ed Fin N. 1. Az N. Journee 4 - priase z			
Epreuves nationales						Championnat de France Seniors							Ch Eq,N1, N2, N3-journée 3 - phase 2						CF - T4 - N1 messieurs du 19 au 21	N1 Dames les 20 et 21 à (Pont à	Mousson - 54)						Ch Eq,N1, N2, N3-journée 4 - phase 2	,			
Zones A B C																															
NA	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
Calendrier	lun 01 mars 21	mar 02 mars 21	mer 03 mars 21	jeu 04 mars 21	ven 05 mars 21	sam 06 mars 21	dim 07 mars 21	lun 08 mars 21	mar 09 mars 21	mer 10 mars 21	jeu 11 mars 21	ven 12 mars 21	sam 13 mars 21	dim 14 mars 21	lun 15 mars 21	mar 16 mars 21	mer 17 mars 21	jeu 18 mars 21	ven 19 mars 21	sam 20 mars 21	dim 21 mars 21	lun 22 mars 21	mar 23 mars 21	mer 24 mars 21	jeu 25 mars 21	ven 26 mars 21	sam 27 mars 21	dim 28 mars 21	lun 29 mars 21	mar 30 mars 21	mer 31 mare 21



Avril 2021

	Zones A B C	Epreuves nationales	Epreuves Régionales	Epreuves Départementales	Observations
jeu 01 avr 21					
ven 02 avr 21					
sam 03 avr 21					
dim 04 avr 21		Championnat de France Vétérans à (St Dié-des-Vosdes - 88)		Challenge des Classements	
lun 05 avr 21					
mar 06 avr 21					Bureau
mer 07 avr 21				Date limite retours comités F/CLAS	
jeu 08 avr 21				Vétérans J7 - PH2	Limite INS CHALLENGE J6
ven 09 avr 21					Limite INS Titres Sarthe
sam 10 avr 21		Ch Eq.N1, N2, N3-journée 5 - phase 2		Champ Jeunes 6 FEMININES J3 Ph 2	
dim 11 avr 21			Cn Eq PN K1 K2 K3 Journee 3 - phase 2	Ch Eq Départemental journée 5 - phase 2	
lun 12 avr 21					
mar 13 avr 21					
mer 14 avr 21					Form IC en soirée (3h) Commission Litiges
jeu 15 avr 21					
ven 16 avr 21					
sam 17 avr 21		Ch Eq,N1, N2, N3-journée 6 - phase 2	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		
dim 18 avr 21			CI Ed FIN N. 172 173 Journey o - priase 2	Ch Eq Départemental journée 6 - phase 2	
lun 19 avr 21					
mar 20 avr 21					
mer 21 avr 21					Formation IC en soirée (3h)
jeu 22 avr 21				CHALLENGE Tour 6	
ven 23 avr 21					
sam 24 avr 21		Championnat de France Corpos à		פעדפאס פיפוותואותאו פפעדוד	
dim 25 avr 21		(Angoulème - 16)		III KES INDIVIDOELS SAKTRE	
lun 26 avr 21					
mar 27 avr 21					
mer 28 avr 21					Stage pour tous Commission Litiges
jeu 29 avr 21					
ven 30 avr 21					



Mai 2021

Calendrier	Zones A B C		Epreuves nationales	Epreuves Régionales	Epreuves Départementales	Observations
sam 01 mai 21						
dim 02 mai 21						
lun 03 mai 21						
mar 04 mai 21						Store Démontonetal
mer 05 mai 21						Stage Departemental
jeu 06 mai 21						
ven 07 mai 21						Limite INS CHALLENGE J7
sam 08 mai 21		Ch Eq,N1, N2, N	Ch Eq,N1, N2, N3-journée 7 - phase 2	Consider Topanisci ca ca ta Marsa do	Champ Jeunes 7	
dim 09 mai 21				oii Eq Fiv Ki Kz Ko Jouinee 7 - pilase z	Ch Eq Départemental journée 7 - phase 2	
lun 10 mai 21						Comité Directeur
mar 11 mai 21						
mer 12 mai 21						Commission Litiges
jeu 13 mai 21						
ven 14 mai 21		Chpt France				
sam 15 mai 21		Juniors et Minimes à	Coupe Nat Vét à	C characteristic and colonia		
dim 16 mai 21		(Espalion - 12)	(Valenciennes - 59)	rinales pai classements - 72		
lun 17 mai 21						
mar 18 mai 21						
mer 19 mai 21						
jeu 20 mai 21					CHALLENGE Tour 7	
ven 21 mai 21						
sam 22 mai 21						
dim 23 mai 21		AG FFTT le 23 F	AG FFTT le 23 Fédérations affinitaires			AG FFTT
lun 24 mai 21		eta	et associées			
mar 25 mai 21						
mer 26 mai 21						Limite INS Circuit T4
jeu 27 mai 21						Soirée des mérites
ven 28 mai 21						
sam 29 mai 21		Championnat o Benjamins	Championnat de France Cadets et Benjamins à Alençon - 61)	Vétérans par équipes - 72	Circuit 4	
dim 30 mai 21						



Juin 2021

Calendrier	Zones A B C	Epreuves nationales	Epreuves Régionales	Epreuves Départementales	Observations
mar 01 juin 21					
mer 02 juin 21					
jeu 03 juin 21					
ven 04 juin 21					Assemblée Générale
sam 05 juin 21		Titres par équipes à (Bourges - 18)	Titon and and and	Titres par équipes	
dim 06 juin 21			cc - sadinba led samu	Titres par équipes	
lun 07 juin 21					
mar 08 juin 21					
mer 09 juin 21					
jeu 10 juin 21					
ven 11 juin 21					
sam 12 juin 21				Finale Chapt Jeunes CHALLENGE PLAYS OFF	
dim 13 juin 21					
lun 14 juin 21					Comité Directeur
mar 15 juin 21					
mer 16 juin 21					
jeu 17 juin 21					
ven 18 juin 21					
sam 19 juin 21			and Deivis do Door do Loi oiro è Lo Mono (77)		
dim 20 juin 21			alla FIIX de Fays de le Lolle a Le Malis (14		
lun 21 juin 21					
mar 22 juin 21					
mer 23 juin 21					
jeu 24 juin 21					
ven 25 juin 21					
sam 26 juin 21		Finales par classement à (Le Creusot -	AG Ligue ? (ou septembre) - 85		
dim 27 juin 21		71)			
lun 28 juin 21					
mar 29 juin 21					
mer 30 juin 21					

Les règlements

Sommaire	Pages
Championnat Jeunes Flunch	53 à 54
Tournoi de rentrée	55
Top Seniors et Jeunes Crédit Mutuel	56
Petits As Départementaux	57
Circuit Décathlon	58
Championnat féminin	59 à 60
Tournois	61 à 63
Challenge Harmonie Mutuelle	64
Indiv. sport entreprise Harmonie Mutuelle	65
Vétérans	66 à 67
Titres Départementaux Individuels Papéa	68 à 69
Critérium Fédéral Départemental	70 à 71
Finales par classement	72
Championnat par équipes Prof Express	73 à 81
Titres Départementaux par équipes	82
1	1

Tous les règlements sont disponibles et téléchargeables sur le site internet du comité départemental : www.pingsarthe.org









Championnat Jeunes

Article 1 : Le championnat comprend 5 catégories

Garçons	Filles
Juniors & Cadets	Minimes – Benjamines
Minimes	
Benjamins & Poussins	
Poussin (voir article 16)	

Article 2: Le déroulement du championnat.

Article 2-1 : Il se déroule par équipe de 3 pour les garçons et de 2 pour les filles.

Article 2-2 : A chaque journée de championnat un 4ème joueur (ou une 3ème pour les filles) peut participer au double.

Article 2-3 : Une rencontre peut-être avancée avec l'accord des 2 équipes. (Aucun report n'est autorisé sauf motif exceptionnel).

Article 3: Condition de participation

Article 3-1 : Un joueur ou une joueuse peut jouer dans les catégories supérieures. Néanmoins il est recommandé de faire jouer chaque joueur ou joueuse dans sa catégorie d'âge ou de sexe.

Article 3-2: Une équipe Garcon doit comporter au minimum 1 garcon.

Article 3-3 : Les équipes doivent être composées de 2 joueurs ou joueuses minimum.

Article 4: Le calendrier

Article 4-1: Les dates de championnat se trouvent dans le calendrier départemental.

Article 4-2: Chaque championnat se déroule sur 7 journées au maximum (moins pour les catégories à effectif plus réduit) et une journée 8 finale pour certaines divisions.

Article 5: Le fonctionnement du championnat

Article 5-1: Les équipes notamment en Juniors Garçons et Cadets, Minimes sont réparties en D1, D2 et D3 en tenant compte du classement de chaque joueur et des résultats aux différentes compétitions (critérium fédéral...).

Article 5-2 : Les D1 de chaque catégorie masculine sont réparties en 2 poules de 4 équipes. Dans chaque poule, le championnat est organisé en rencontres aller-retour (3 rencontres aller, 3 rencontres retour). Une 7^{ème} journée (journée finale) permettra de désigner les champions de chaque division et de réaliser les rencontres de classement. En D2 et D3, le championnat se déroule en rencontre Aller simple par poules de 8 équipes maximum.

Article 5-3 : Le principe de la pyramide sera instauré pour toutes les catégories.

Article 6: Les rencontres

Article 6-1: Les rencontres débutent à 14H15 dans la salle de l'équipe recevant sur 1 ou 2 tables.

Article 6-2: Les rencontres se font toutes en 10 parties (9 simples et 1 double).

Article 7 : La présence d'un responsable adulte du club recevant est obligatoire dans la salle pour des raisons évidentes de sécurité.

Article 8 : La transmission des résultats.

Article 8-1: AVANT LE LUNDI MIDI:

Les résultats des rencontres et la saisie des feuilles de rencontres doivent être réalisées sur internet avant le lundi midi qui suit les rencontres par le club recevant.

Article 8-1: Les feuilles de rencontres sont exclusivement faites avec le logiciel GIRPE.

Article 8-2 :- A la fin de la rencontre, un exemplaire papier signé des 2 capitaines sera conservé dans les clubs.

- Si un événement lors de la rencontre nécessite un rapport écrit, faites le sur le verso de la feuille. La Commission Litige statuera.

Championnat Jeunes



Article 9 : La journée finale

- Date fixée au calendrier
- Toutes les rencontres se jouent sur une table, arrêt au score acquis.
- Pour participer à la journée finale, obligation d'avoir disputé précédemment 2 rencontres en championnat dans l'équipe concernée.

Les 2 premiers de chaque poule

1er tour: 1er D1A-2ème D1B et 1er D1B-2ème D1A

2ème tour: Places 1 & 2: Les vainqueurs des rencontres du tour 1

Et places 3 & 4 : Les perdants du Tour 1

Podiums: 4 joueurs (3 et 1 remplaçant) récompensés par équipe.

Tous les joueurs présents sont priés d'être en tenue sportive.

Article 10: Les forfaits

Article 10-1: PREVENIR est OBLIGATOIRE le plus tôt possible

Article 10-1-1: en cas de forfait général : au 02.52.19.21.17 (Comité Départemental)

Article 10-1-2 : en cas de forfait pour une journée : le responsable du club adverse et la Commission Sportive.

Pour les 1er et 2ème forfaits : Sanction Sportive, 3ème forfait : Forfait général

Article 10-2 : Toute rencontre peut être avancée (feuille modèle disponible sur le site du Comité et non reculée : elle doit être jouée à la date prévue au calendrier.

Article 11: Brûlage: Un joueur ayant disputé **TROIS** rencontres, consécutives ou non, au titre d'une même équipe ou d'équipes différentes d'une même <u>catégorie</u>, ne peut plus participer au championnat dans une équipe dont le numéro est supérieur à cette ou ces équipes.

Article 12 : Toute entente entre plusieurs clubs ne pourra être considérée comme une équipe jeune pour les clubs ayant obligation de disposer d'une telle équipe (cf. règlement championnat seniors par équipes).

Article 13: Les droits d'inscriptions figurent dans le dossier administratif.

Article 14 : Sanction : Résultat et/ou feuille non saisie sous Spid le lundi midi : amende de 5€

Article 15:

Poussins-Poussines

Article 5-4 : Le championnat Poussins se déroule sur 3 après-midi en formule Coupe Davis. Chaque équipe est composée de 2 joueurs ou joueuses ou mixtes.
L'inscription est libre à chaque journée avec possibilité d'inscrire plusieurs équipes
Les Poussins PROMO sont autorisé à participer sans basculement en licence Tradi.
Engagement : 5€ à chaque tour par équipe.

Top Seniors et Jeunes



Article 1: Conditions de participation

Le top est une épreuve sur sélection. Critères de sélection :

1°) Le Classement F.F.T.T. (prise en compte des points licence du début de saison : 1er juillet)

2°) A nombre de points égal, le ou la plus jeune est prioritaire.

Article 2 : Déroulement :

Article 2-1: L'épreuve se déroule sur 1 journée sur 12 tables en début de saison (voir calendrier).

Article 2-2 : Chaque tableau est composé de 6 joueurs

Les 12 tableaux :

- TOP 6 Tableau A Seniors Messieurs- TOP 6 Seniors Dames
- TOP 6 Tableau B Seniors Messieurs- TOP 6 Juniors Filles
- TOP 6 Juniors Garçons A- TOP 6 Cadettes
- TOP 6 Juniors Garçons B- TOP 6 Minimes Filles
- TOP 6 Cadets- TOP 6 Benjamins Poussins
- TOP 6 Minimes Garçons- TOP 6 Benjamins(es), Poussins(es)
 - Un joueur peut intégrer un tableau supérieur s'il possède les points pour intégrer ce tableau.
 - Possibilité de Wild-cards attribuées par le CTD et le président de la commission jeunes.

Article 2-3: Les parties se font au meilleur des 5 manches. (12 tables nécessaires)

Article 3: Sanctions:

- Tout qualifié ayant confirmé sa participation à l'épreuve se verra infliger une sanction si :
- Forfait à partir du mercredi soir précédent l'épreuve : amende de 25€
- Forfait non excusé le jour de l'épreuve : amende de 25€ plus perte de sa première partie.
 Un certificat présenté ou raison exceptionnelle annuleront ces sanctions.

Les Petits As

Article 1 : Les Petits As départementaux sont une épreuve de détection départementale et concerne les catégories Poussins et Benjamins 1er année en garçons et filles.

Article 2 : Les benjamins 1, les poussins, les poussins - 1 devront être licenciés traditionnels FFTT en Sarthe. Ils participeront à un tournoi sur une journée avec l'objectif de faire jouer un maximum de parties.

Article 3 : Le tournoi sera placé sous la responsabilité d'un juge arbitre, les victoires et défaites seront comptabilisées pour le classement du joueur ; (coefficient 0.5)

Article 4: Trois tableaux sont prévus : Poussins, Poussins – 1 et benjamins 1. Mixité dans les deux tableaux. Les joueurs seront placés en poule de 4 puis tableau où toutes les places seront jouées (en fonction du nombre d'inscrits et de la capacité de la salle). Les parties se joueront au meilleur des 3 manches.

Article 5: Les poussins d'année n-2 et après devront être licenciés Promo ou Tradi FFTT en Sarthe, ils participeront à différents jeux sous forme d'ateliers pendant une ½ journée. Ils seront amenés à pratiquer sur des tables évolutives.

Article 6: Le coaching est interdit dans les tableaux.

Article 7 : Pour prétendre à une sélection Régionale, il faut avoir participé à la phase départementale (sauf contre-indication médicale ou sélection à un stage de Tennis de Table Régional ou National. Dans ce cas le Comité peut accorder une Wild Card).

Article 8 : Chaque participant sera récompensé (posters, cartes postales.) et un goûter viendra clôturer la ½ journée.

Article 9: La participation est gratuite pour tous les joueurs.

Article 10: Engagement: Sous Spid - Espace Mon Club - Sportif - Inscriptions aux épreuves.



Circuit



I: 5 Tableaux BENJAMINS 1, BENJAMINS 2, POUSSINS(ES), POUSSINS (ES) année N-1, BENJAMINES & POUSSINES.

Article 1:

- Garçons: Le circuit Décathlon est ouvert à tous les poussins et uniquement aux benjamins lors de leur 1^{re} année de licence (Tradi ou Promo) ou licencié après le 2^{ème} tour de la saison précédente.
- Filles: Le circuit Décathlon est ouvert <u>à toutes</u> les poussines et Benjamines (Tradi et Promo), et pas uniquement aux 1ères licences.

Article 2: Le circuit se déroule sur 4 journées : (Voir calendrier)

Article 3:

Article 3-1 : Le circuit Décathlon est composé de 5 tableaux :

Mixtes	Garçons	Filles
Poussin(e)s	Benjamins 1	Poussines Benjamines
Poussin(e)s année n – 1 et après	Benjamins 2	

Article 3-2: Les poussines ont le choix de jouer soit avec les poussins soit avec les féminines. (Les inscrire dans le tableau correspondant en le précisant).

Article 4: Les joueurs sont regroupés par poules de 3 ou 4 suivant le nombre d'inscriptions. Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tableau final. Les autres vont dans le tableau consolante.

Article 5: Les inscriptions

Article 5-1: Les inscriptions devront parvenir au <u>comité départemental</u> au plus tard le mercredi avant l'épreuve. Le prix de l'inscription est mentionné dans le mémento et facturé au club. **Article 5-2**: Aucune inscription ne sera prise sur place.

Article 6 : Tout joueur engagé et absent le jour de la compétition se verra facturer sa participation, sauf s'il est excusé avant le jeudi soir précédant l'épreuve.

Article 7: Chaque participant sera récompensé.

Article 8 : Les vainqueurs des différents tableaux passeront dans les tableaux supérieurs à l'issue de chaque tour.

Article 9 : Engagement : Sous Spid - Espace Mon Club - Sportif - Inscriptions aux épreuves.

Article 10: 3 tableaux: MINIMES, CADETS, JUNIORS.

Article 10-1: Il se déroule sur 4 journées (à l'identique des journées 1 à 4 du circuit décathlon)

Article 10-2: Ouvert à tous les joueurs des catégories ci-dessus lors de leur 1^{re} année de licence (Tradi ou Promo)._

Article 10-3 : Engagement : Sous Spid - Espace Mon Club - Sportif - Inscriptions aux épreuves.

Championnat Féminin

Article 1: Conditions de participation :

Article 1-1 : Le championnat féminin est réservé aux licenciées traditionnelles de la catégorie Beniamines à Vétérans.

Article 1-2: Les équipes sont composées de 3 joueuses et formées sans notion de Club.

Article 1-3: Une équipe peut être formée de 3 joueuses de 3 clubs différents.

Article 1-3-1 : Les noms des joueuses susceptibles de jouer dans cette équipe (5 maximum) sont fournis au moment de l'inscription.

Ceci pour permettre une bonne répartition des équipes dans les différentes poules

Article 1-3-2 : Il est possible de rajouter des joueuses en cours de saison :

- Lors de l'ajout d'une nouvelle joueuse, la somme des points des 3 joueuses ne doit pas être supérieure à 10% de la somme des points des 3 joueuses inscrites en début de saison.

Article 1-3-3: A chaque rencontre, une 4ème joueuse peut participer au double.

Article 2 : Déroulement du championnat

Article 2-1 : Le championnat se déroule sur 3 ou 4 journées par phase jouées le samedi après-midi. (Voir date sur l'annuaire départemental).

Article 2-2: Toutes les équipes sont réunies dans le même centre.

Article 2-3: Chaque rencontre se joue sur 10 pts (3 simples chacune et 1 double pour l'équipe).

Article 2-4: Le Championnat se compose de 2 divisions (D1 et D2). La formule peut être modifiée en fonction du nombre d'équipes engagées.

Article 2-5: A la fin de chaque phase, un système de montées et descentes est appliqué entre la D1 et la D2 (à définir en fonction du nombre d'équipes inscrites).

Article 3:

Article 3-1 : Il n'y a aucun brûlage avec le Championnat masculin départemental. Une féminine participant à ce Championnat peut continuer de jouer dans une équipe masculine en Championnat Seniors départemental.

Article 3-2 : Brulage classique entre équipes d'un même club engagées dans le championnat départemental féminin.

Article 3-3: Brulage classique entre une équipe 1 et une équipe 2.

Article 4 : Aucune sanction financière ni sportive ne sera appliquée en cas de refus de montée en Régionale à la fin de chaque phase. En cas de refus de montée, la place vacante sera proposée à l'équipe terminant 2ème, ou 3ème.

Article 5 : Pour pouvoir monter en Région en fin de phase ou saison, on applique le règlement fédéral : l'équipe formée de 4 joueuses devra être formée de joueuses de 2 clubs maximum. L'équipe doit être en conformité avec les règlements de la Ligue.

Article 6: Les 2 premières de chaque division sont récompensées (Coupes et bons d'achats).

Article 7 : Forfait :

1er et 2ème forfait : pénalité sportive : perte de la rencontre et 0 pt rencontre

3ème forfait : Forfait général

Article 8 : La transmission des résultats :

Remontées des feuilles de rencontres sur GIRPE par la Responsable du Championnat féminin avant le Lundi midi

Article 9 : Engagement : Utilisez exclusivement le mémento téléchargeable sur le site du CD.

Tournois

SOMMAIRE:

A. Règlements fédéraux :

B. Règlements régionaux :

- Processus administratif pour l'homologation d'un tournoi
- 2. Calendrier pour la demande des dates de tournoi
- 3. Calendrier pour la demande d'homologation
- Distances séparant 2 tournois
- 5. Priorités sur l'homologation
- Discipline
- Incompatibilités
- Quelques impératifs
- 9. Quelques conseils
- Liste des JA du CD 72 habilités à officier
- Coordonnées des Responsables

Règlements fédéraux :

La règlementation des Tournois fait actuellement l'objet du TITRE X des règlements Sportifs fédéraux en vigueur.

Rappel de quelques points : Classification :

- <u>Tournoi International</u>: épreuve ouverte aux joueurs et joueuses licenciés F.F.T.T. et aux licenciés des Fédérations étrangères affiliées I.T.T.F.
- <u>Tournoi National</u>: épreuve ouverte aux joueurs et joueuses licenciés F.F.T.T.; le tournoi est de classe A si la dotation est supérieure ou égale à 5000 € et de classe B si la dotation est inférieure à 5000 €. *Interdit* ux *licenciés des Fédérations étrangères affiliées I.T.T.F*
- <u>Tournoi Régional</u>: épreuve ouverte aux joueurs et joueuses licenciés F.F.T.T. des associations de la région du club organisateur et aux licenciés des Fédérations étrangères affiliées I.T.T.F.
- <u>Tournoi de promotion</u>: épreuve ouverte aux joueurs et joueuses licenciés F.F.T.T. Les résultats des parties lors de cette épreuve ne sont pas pris en compte pour l'établissement des classements individuels.

Détermination des compétences :

- La commission sportive fédérale est compétente pour homologuer les tournois nationaux, internationaux et les tournois dont la dotation globale est supérieure à 3000 €
- La commission régionale est compétente pour homologuer les tournois régionaux et départementaux dont la dotation est inférieure à 3000 €.

Règlements régionaux :

1. Procédure administrative pour l'homologation d'un tournoi

- L'organisateur doit au préalable en demander l'inscription au calendrier. Cette demande doit être faite suivant le calendrier prévu (point 2).
- Les responsables envoient un accusé de réception précisant la date retenue.
- Après accord de la date, l'organisateur adresse au Responsable Départemental : la catégorie du tournoi, le projet du règlement, les droits d'homologation correspondants, le nom et grade du Juge arbitre qui devra être JAN pour les tournois internationaux ou nationaux classés A et au moins JA3 pour les autres tournois.
- Les demandes sont adressées aux comités départementaux qui transmettent à la Ligue, la quelle transmet à la F.F.T.T après avis pour les tournois relevant de la commission fédérale.
- A tout moment de cette procédure, l'organisateur pourra être amené à apporter des modifications à son règlement ou à produire tous les documents manquants au dossier pour obtenir l'homologation définitive.

Tournois

2. Calendrier pour la demande des dates de tous les tournois

Les tournois homologués sont organisés sur la saison sportive mais le calendrier des demandes de dates varie en fonction de la date du tournoi.

Tournoi du mois de septembre	Avant le 01 juin	Saison n - 1
Tournoi d'octobre à décembre	Avant le 30 juin	Saison n - 1
Tournoi de janvier à juin	Avant le 30 septembre	Saison n

3. Calendrier pour la demande d'homologation

L'homologation des tournois régionaux organisés sur la saison sportive doit être obtenue selon le calendrier suivant :

Tournoi du mois de septembre	Avant le 30 juin	Saison n - 1
Tournoi d'octobre à décembre	Avant le 15 septembre	Saison n
Tournoi de janvier à juin	2 mois avant la date du tournoi	Saison n

3.1 - Les droits d'homologation pour la saison 2020/2021

- Les droits d'homologation de la Ligue étant supprimés, pour les tournois départementaux, un seul chèque à l'ordre du comité départemental, selon le barème en vigueur du comité.
- Pour les tournois nationaux et internationaux, il faut adresser obligatoirement 2 chèques séparés :
 l'un à l'ordre de la FFTT et l'autre pour la caution

Echelon	Chèque Ligue	Chèque FFTT	Droit parution affiche
Régional			5 €
National B		150€ + caution 170€	5 €
National A		300€ + caution 170€	5 €
International		500€ + caution 170€	10 €

Le terme « et sur invitations » ne devra plus figurer dans les règlements. Les demandes de parution d'affiche sur le site de la Ligue sont à régler en même temps que la demande d'homologation (envoyer les fichiers à la Ligue)

Tournoi

4. Distances séparant 2 tournois

- Si une même date est demandée pour 2 tournois dans des salles assez proches, situées à une distance inférieure à 50 kms, il sera demandé l'accord des deux clubs.
- En cas de désaccord, c'est la commission régionale des tournois qui tranchera.

5. Priorités sur l'homologation

- Respect des délais d'inscription.
- Respect de la procédure administrative antérieure et postérieure.
- Club non satisfait la saison précédente.
- Qualité de l'organisation (salle-aire de jeu-matériel-Juge-Arbitre).
- Antériorité des organisations à date fixe.

6. Discipline

Procédure:

- Les règlements des tournois doivent toujours être visés par les Juges Arbitres désignés (voir la liste jointe par la CRA).
- Si une association organise un tournoi dont les résultats sont remontés sur SPID sans en demander l'homologation, elle se verra infliger une amende de 200 euros, reversée à son comité départemental.
- Pour tous les tournois « amicaux » (doubles, harbart, coupe Davis, promotion): la demande de date est à faire au comité départemental concerné.
- Le règlement d'un tournoi homologué ne peut être modifié qu'avec l'accord de la commission régionale des tournois, exception faite du cas où l'organisateur, en accord avec le Juge Arbitre, souhaite annuler un tableau faute d'un nombre insuffisant de participant ou modifier la formule indiquée (par exemple poule unique de 5, 6 ou 7 au lieu de formule standard). Pour cela, Il est vivement recommandé d'indiquer dans le règlement du tournoi, le nombre minimum de participants en dessous duquel un tableau pourra être annulé ou modifié.

Sportive:

- Conformément aux règlements fédéraux, un joueur forfait non excusé à un tournoi, est enregistré comme perdant la première partie des tableaux pour lesquels il s'était inscrit.
- En cas d'abandon, la prise en compte des points pour le classement individuel s'effectue en application de l'article 7.2 TITRE IV Chapitre II des règlements administratifs

7. Incompatibilités

Conformément à l'article X-106 des règlements fédéraux et après décision de la Ligue, aucune épreuve ne peut être homologuée aux dates retenues pour le calendrier pour :

- o Les tours du Critérium Fédéral.
- o Les journées du Championnat de France par équipes sauf les journées des titres et des barrages.
- o L'organisation de la journée finale des compétitions des fédérations associées sur le territoire de la ligue du club organisateur sauf accord local ou national des dites fédérations.
- o L'organisation d'une compétition nationale ou internationale sur le territoire de la ligue ou d'une ligue limitrophe du club organisateur, si le tournoi peut constituer une gêne pour cette organisation.
- o L'organisation de compétitions individuelles régionales.

Toutefois une dérogation pourra être accordée à l'organisateur s'il s'engage à ne pas accepter des joueurs et joueuses inscrits ou qualifiés pour les compétitions individuelles.

Tournois

8. Quelques impératifs

Obligation:

Générer (enregistrer, déposer et envoyer) le règlement du tournoi par le biais du site « SPIDWEB » ou « SPID MON CLUB »

- Les personnes désignées pour la direction des épreuves ne pourront pas participer au tournoi afin de faciliter le travail du Juge Arbitre.
 - Respecter les horaires.
 - Limiter la participation à 2 tableaux individuels.
- Ne pas bloquer les jeunes toute la journée.
- Finale obligatoire au meilleur des 5 manches si présence d'un Jeune (- de 18 ans)
- Promouvoir les féminines.
- Envoyer, sous les 8 jours, les résultats, articles de presse, rapport du Juge Arbitre aux :
 - Responsables départemental et régional pour les tournois départementaux et régionaux.
 - Responsables régional et national pour les tournois d'un niveau supérieur.
- Le rapport du Juge Arbitre devra indiquer le nombre de :
 - Participants par tableau
 - Forfaits par tableau
 - L'horaire général
 - Les problèmes rencontrés
- Procéder à la remontée des résultats saisis sur SPIDD.
- Le club organisateur doit obligatoirement fournir les balles en précisant dans le règlement la nature et la couleur de celles-ci.
- Liste des lots par tableau jointe au règlement.

9. Quelques conseils:

- Poules de 3 avec 2 qualifiés par poule
- Table d'arbitrage sur élevée avec sono.
- Tableau respectant les séries de classement.
- Tarifs préférentiels pour les jeunes.
- Si possible, tableaux féminins, vétérans et Licences promotionnelles.
- Attirer les féminines en attribuant un bon d'achat au club inscrivant le plus de féminines.

10. Liste des JA du CD 72 habilités à officier :

Grade minimum pour les Tournois Régionaux et Nationaux B : JA3

JAN	VIGNERON Michel	06 07 25 24 25	vigneron.miche l@orange.fr
JA3	BODEREAU Benoit	06 83 50 61 46	benoitboderea u21@orange.fr
JA3	GAUSSERAN Bruno	06 34 31 61 66	bruno@gausser an.fr
JA3	GAUDEMER Patrick	06 30 60 33 82	patrick.gaude mer@neuf.fr
Spideur	GILARDOT Franck	07 83 05 81 98	gilardot.franck @gmail.com

11. Coordonnées des Responsables

- Responsable de Branche :
- LIGUE :
- CD 72Michel VIGNERON: vigneron.michel@orange.fr

Challenge



Article 1 : Généralités :

- Le Challenge se joue par équipes de 2 joueurs d'un même club ou de deux clubs différents
- Il est ouvert à tous les licenciés SENIORS, VETERANS et JUNIORS
- Un club peut engager plusieurs équipes
- Possibilités d'engager de nouvelles équipes à chaque tour.
- Le brûlage est le même que celui du Championnat par équipes

Article 2: LICENCIES TRADITONNELS:

Il se compose de 2 divisions

Total des poins des 2 joueurs		
Moins de 2000 points		
Moins de 3000 points		

Chaque division est composée en majorité de poules de 3 équipes.

Article 3: LICENCIES PROMOTIONNELS:

Une seule division

Article 4: Le calendrier:

- Le challenge se déroule le Jeudi soir à 20h00.
- Le challenge se déroule sur 5, 6 ou 7 journées selon les dates disponibles
- Une journée finale (Play-off) regroupant dans un même lieu les 8 meilleures équipes de chaque division attribuera les Titres départementaux dans chaque division.
 - ¼ Finale (1-8, 2-7, 3-6, 4-5) puis ½ F, Finale et rencontres de classements.
 - Arrêt au score acquis ; si égalité, le double sera effectué pour un départage.

Article 5 : Déroulement des rencontres :

- La compétition se déroule sur 2 tables
- Formule Coupe Davis sans les doubles. Chaque joueur joue en simple contre les 2 joueurs adverses (Soit 4 parties par joueur et par soirée)
 - Le 1er de la poule reçoit chez lui
 - 1ère rencontre : 2 3 (1 arbitre)
 - 2ème rencontre : 1 3 (2 arbitre)
 - 3ème rencontre : 1 2 (3 arbitre)
 - A chaque tour, de nouvelles poules sont constituées en tenant compte des résultats du tour précédent (points attribués à chaque équipe de la poule en fonction de leur classement).

Article 6: Attribution des points à chaque tour :

1er poule: 10 pts
2ème de poule: 7 pts
3ème de poule: 4 pts
4ème de poule: 3 pts
Forfait excusé: 1 pt
Forfait non excusé: 0 pt

Si égalité, départage aux points rencontres puis points parties puis avantage aux équipes dont le classement cumulé des 2 joueurs sera le plus faible.

Article 7 : Remontée des Résultats :

 Les résultats des rencontres et la remontée vers Spid doivent être réalisées avant le Lundi midi qui suit les rencontres par le club recevant.

Individuels Sport en Entreprise



Article 1: Conditions de participation

Les titres départementaux sont réservés aux joueurs et joueuses possédant une licence traditionnelle et sont qualificatifs pour la phase régionale, puis nationale.

Article 2: Les joueurs peuvent s'inscrire dans 2 tableaux maximum.

Les tableaux sont les suivants :

- 1- Tableau Toutes catégories messieurs. (Après-midi)
- 2- Tableau Classés 5 à 12 messieurs et dames (Après-midi)
- 3- Tableau Toutes catégories dames.
- 4- Tableau Vétérans messieurs A moins de 60 ans. Début 09h30.
- 5- Tableau Vétérans messieurs B plus de 60 ans. Début 09h30.
- 6- Tableau Vétérans dames (Matin)
- 7- Tableau Loisirs

Un joueur engagé dans le tableau 5-12 ne peut pas participer au tableau Toutes Catégories Messieurs)

Vétérans dames et Toutes catégories dames. Si peu d'engagées, il sera fait une seule poule.

Article 3 : Déroulement :

Article 3-1 : Les tableaux se déroulent par poules de 3 ou 4 en fonction du nombre d'inscrits.

Consolante possible pour les tableaux du matin (A l'appréciation du juge-arbitre).

Article 3-2 : Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés dans un tableau à élimination directe. Classement intégral de 1 à 8 (si possibilité d'organisation) dans chaque tableau.

Article 3-3: Toutes les parties se déroulent au meilleur des 5 manches.

Article 3-4 : Le joueur ou joueuse participant ce même jour à une épreuve régionale ou nationale, sera qualifié d'office pour les Individuels Régionaux, sous réserve de l'acquittement du droit d'engagement à l'épreuve départementale.

Article 3-5 : Si des parties de classement ne sont pas jouées, le classement des joueurs sera fait par rapport aux points classement des joueurs.

Article 4 : Récompenses :

Article 4-1: Les 3 premiers de chaque tableau individuel Messieurs et dames.

(1 coupe au 1er et médailles pour les 2èmes et 3ème).

Article 4-2: Fleurs pour les dames

Article 5: Sanctions:

Tout qualifié avant confirmé sa participation à l'épreuve se verra infliger une sanction si :

- Forfait à partir du mercredi soir précédent l'épreuve : amende 25€.
- Forfait non excusé le jour de l'épreuve : amende de 25€ plus perte de sa première partie.
 Un certificat présenté ou raison exceptionnelle annuleront ces sanctions.

Article 6: La feuille d'engagement est téléchargeable sur le site internet.

Championnat Vétérans équipes

Article 1 : Dates de rencontre :

Article 1-1: Les rencontres ont lieu le jeudi soir à partir de 20 h 30 et doivent se jouer à la date prévue au calendrier (voir calendrier départemental). Conformément aux règlements, une rencontre peut être avancée suite à accord des 2 équipes et avis écrit ou mail au Comité, 2 jours à l'avance.

Article 1-2: Pour un motif grave, la Commission Vétérans, à titre exceptionnel, peut autoriser le report d'une rencontre: (Décès, maladie d'un des 2 joueurs de l'équipe etc....). Un justificatif devra être présenté au CD rapidement. Il convient alors d'en aviser la commission qui définira une date butoir. Toutefois, les clubs sont autorisés à s'entendre pour jouer avant cette date. (Sans arrangement possible, la rencontre aura lieu à la date définie).

Article 1-3: Les rencontres annulées pour le compte d'une journée en raison des conditions météorologiques se dérouleront aux dates de rattrapage prévues au calendrier à la même heure. Toutefois, les clubs sont autorisés à s'entendre pour jouer avant cette date (sans arrangement possible, la rencontre aura lieu à la date définie).

Article 2: Organisation:

Article 2-1 : Le championnat se déroule en 2 phases et est organisé en divisions et en poules :

- D1: 1 poule de 8 équipes
- D2: 1 poule 8 équipes
- D3 : 1 poules 8 équipes

-D4 : x poules de x équipes

Le nombre d'équipes par poule peut varier en fonction du nombre d'équipes engagées.

Article 2-2: Les rencontres se déroulent selon la formule « Coupe Davis » :

- 2 simples: A-X & B-Y,
- 1 double auquel peuvent s'intégrer 1 ou 2 joueurs ne participant pas aux simples,
- 2 simples : A-Y & B-X.

Article 2-3 : Les parties se déroulent dans l'ordre de la feuille de rencontre et se disputent au meilleur des 5 manches

Article 3: Montées/descentes:

Article 3-1: A l'issue de la 1ère phase: Interconnexion D1 – D2 – D3 – D4 ect.

Article 3-2: Montées

D2 – D3 – D4 Les 2 premiers de chaque poule montent dans la division supérieure.

(Si plusieurs poules en D4, seul le premier de chaque poule monte en D3)

Article 3-3: Descentes.

Dans chaque division, il descend autant d'équipes qu'il est nécessaire pour qu'il ne reste que des poules de 8 équipes.

Article 3-4 : 2ème Phase : Même règlement que ci-dessus (Ajustement en fonction du nombre d'équipes inscrites).

Article 4: Attribution des titres:

Article 4-1: Les titres sont attribués l'issue de la 2ème phase de la saison en cours.

Article 4-2: Le premier de chaque poule est déclaré Champion de Sarthe de sa division.

Article 5: Transmission des résultats:

Article 5-1: AVANT LE LUNDI MIDI:

Les résultats des rencontres et la saisie des parties des feuilles de rencontres doivent être réalisées sur internet avant le lundi midi qui suit les rencontres par le club recevant.

Article 5-2: Les feuilles de rencontres sont exclusivement faites avec le logiciel GIRPE.

Article 5-3:

- A la fin de la rencontre, un exemplaire papier signé des 2 capitaines sera conservé par les clubs.
- Si un événement lors de la rencontre nécessite un rapport écrit, faites le sur le verso de la feuille. La Commission Litige statuera.

65

Article 6: Forfait:

1er et 2ème forfait : pénalité sportive : perte de la rencontre et 0 pt rencontre

3ème forfait : Forfait général

Article 7: Sanctions:

Résultat et/ou feuille non saisie sous Spid le lundi midi : amende de 5€

Individuels Vétérans

Article 1 : Conditions de participation

Article 1-1: Les titres départementaux sont réservés aux joueurs et joueuses de nationalité française âgés de plus de 40 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours, possédants une licence traditionnelle. Ils sont qualificatifs pour la phase régionale, puis nationale.

- Ils comportent 9 tableaux qualificatifs pour les Régionaux:
 - V1 Messieurs et V1 Dames (âgés de 40 à moins de 50 ans)
 - V2 Messieurs et V 2 Dames (âgés de 50 à moins de 60 ans)
 - V3 Messieurs et V3 Dames (âgés de 60 à moins de 70 ans)
 - V4 Messieurs et V4 Dames (âgés de plus de 70 ans)
 - V5 Messieurs (âgés de plus de 80 ans)

Article 1-2: Pour être qualifiés pour les Régionaux, les joueurs doivent être inscrits et s'être acquittés des droits d'engagements.

Article 1-3 : La commission Vétérans se réserve le droit de réunir les tableaux féminins en un ou plusieurs tableaux selon le nombre d'engagées. Les parties jouées entre les joueuses d'une même catégorie décideront du Titre dans chaque catégorie.

Article 2: Déroulement et organisation.

Article 2-1: Date des Titres Individuels Vétérans départementaux. Voir date prévue au calendrier.

Article 2-2: Les tableaux se déroulent par poules de 3 ou 4 selon le nombre d'inscrits.

Article 2-3: Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés dans un tableau à élimination directe.

Article 2-3-1 : Possibilité d'avoir des tableaux consolantes si l'horaire le permet.

Article 2-3-2: Tableau DOUBLES possible (réservés aux joueurs inscrits dans les tableaux simples) si l'horaire général le permet. (A l'appréciation du Juge arbitre et Déléqué).

Article 2-4: Classement intégral de 1 à 8 (si possibilité d'organisation) dans chaque tableau.

Article 2-5 : Si des parties de classement ne sont pas jouées, le classement des joueurs sera fait par rapport aux points classement des joueurs.

Article 2-6: Toutes les parties se déroulent au meilleur des 5 manches.

Article 3: Récompenses:

Article 3-1: Les 3 premiers de chaque tableau individuel Messieurs.

Article 3-2: Les 3 premières de chaque tableau individuel plus fleurs.

Article 3-3: Médailles pour les vainqueurs et finalistes du tableau double.

Article 4: Le nombre de joueurs qualifiés pour l'échelon régional est défini par La Lique.

Article 5: Le joueur ou joueuse participant ce même jour à une épreuve régionale ou nationale sera qualifié d'office pour les Championnats régionaux, sous réserve de l'acquittement du droit d'engagement à l'épreuve départementale.

Article 6: Sanctions:

- Tout qualifié ayant confirmé sa participation à l'épreuve se verra infliger une sanction si :
- Forfait à partir du mercredi soir précédent l'épreuve : amende de 25€.
- Forfait non excusé le jour de l'épreuve : amende de 25€ plus perte de sa première partie.

Un certificat présenté ou raison exceptionnelle annuleront ces sanctions.

Article 7: Engagement: Sous SPID - Espace Mon club - Sportif - Inscriptions aux épreuves.

Championnats de la Sarthe



Article 1 : Les Championnats de la Sarthe dans chaque catégorie sont réservés aux joueurs et joueuses possédant une licence traditionnelle dans le département de la Sarthe.

Article 2 : Critères de qualification

Article 2-1: Tableaux et nombre de joueurs

Poussins - Poussines	8 joueurs ou joueuses aux points actualisés du dernier classement paru et/ou sélection par l'équipe technique départementale.
Benjamins	16 ou 24 (selon le nombre d'inscrits) meilleurs premiers aux points actualisés du dernier classement paru.
Minimes G	
Cadets	32 meilleurs premiers aux points actualisés du dernier classement paru.
Seniors M	
Juniors G	24 meilleurs premiers aux points actualisés du dernier classement paru.
Benjamines	
Minimes F	
Cadettes	12 meilleures premières aux points actualisés du dernier classement
Juniors F	paru.
Seniors D	

Article 2-2

- Un joueur ou joueuse peut s'inscrire dans 2 tableaux à raison d'un tableau par jour.
- Le joueur peut participer à un tableau supérieur à sa catégorie s'il a les points nécessaires pour participer à ce tableau.
- Obligation de participer au tableau correspondant à sa catégorie.
- Une ou deux wild-cards peuvent être accordées par le CTD et Responsable des Titres pour permettre à un joueur de participer à un tableau supérieur (2 ou 3 catégories au-dessus) s'il a les points nécessaires, sans joueur dans le tableau de sa catégorie.

Article 2-3 Si je joueur est sélectionné dans une autre compétition le jour de son tableau, il peut disputer le tableau supérieur à sa catégorie.

Article 3: Les droits d'inscription figurent dans le dossier administratif.

Article 4: La Branche compétition est responsable des titres départementaux par catégories.

Article 5 : 13 titres de Champion de Sarthe sont attribués :

Seniors Vétérans Messieurs	Seniors Vétérans Dames	
Juniors Garçons	Juniors Filles	
Cadets	Cadettes	
Minimes	Minimes Filles	
Benjamins	Benjamines	
Poussins & Poussines		
Doubles Messieurs *	Doubles Dames *	

^{*} Réservés aux qualifiés des tableaux seniors

Championnats de la Sarthe



Article 6 : Déroulement sportif des simples :

Tirage au sort. Les joueurs et joueuses sont répartis par le Juge arbitre d'après leur classement (points actualisés) et par assiette dans des poules de 3 ou 4 participants.

	Le Samedi						
Poussins	Poussines	Minimes G	Juniors G	Minimes F	Juniors F		
	Les joueurs sont répartis en 2 poules de 4 participants.		Les joueurs sont répartis en poules de 4 participants. Les joueuses sont réparties er poules de 3 participantes (ou autre) selon le nombre d'inscrite		ipantes (ou		
Classen	nent de 1 à 8	Les deux premiers de poules sont qualifiés pour le tableau final.			ableau final.		
31400011		Classement de 1 à 4					

Le Dimanche						
Benjamins Cadets G Seniors M Benjamines		Cadettes	Seniors D			
Les joueurs sont répartis poules de 3 ou 4 participants selon le nombre d'inscrits.	Bou Les joueurs sont répartis en 8 poules de 4		Les joueuses sont réparties en 4 poules de 3 participantes (ou autre) selon le nombre d'inscrites).			
Les deux premiers de poules sont qualifiés pour le tableau final.						
Classement de 1 à 4 pour tous les tableaux						

Article 7: Les poules et les tableaux à élimination directe se disputent au meilleur des 5 manches.

Article 8 : Seuls sont qualifiés pour disputer les doubles Messieurs et Dames les joueurs ou joueuses qualifiés dans les tableaux seniors.

Article 9: Récompenses

Les Trois premiers de chaque tableau individuels sont récompensés. En double, les vainqueurs et finalistes sont récompensés. Lors des podiums, la tenue sportive est obligatoire.

Article 10: Sanctions

- Tout qualifié ayant confirmé sa participation à l'épreuve se verra infliger une sanction si :
- Forfait à partir du jeudi midi précédent l'épreuve : amende de 25€.
- Forfait non excusé le jour de l'épreuve : amende de 25€ plus perte de sa première partie.
 Un certificat présenté ou raison exceptionnelle annuleront ces sanctions

Article 11: Engagement: Sous SPID - Espace Mon club - Sportif - Inscriptions aux épreuves.

Critérium Fédéral départemental

Pour les règlements Régionaux et Nationaux, se reporter aux « Règlements Fédéraux » de la F.F.T.T.

Article 1: Organisation sportive (voir annexes 1 & 2)

Article 2: Déroulement sportif

Par groupe de 16 avec classement intégral de 1 à 16 (si le nombre d'engagés est inférieur à 16 dans une division, la commission concernée se réserve le droit de modifier la formule de l'épreuve).

Article 3: Constitution des divisions

- Pour le premier tour les divisions sont constituées à partir des résultats de la saison précédente, de la manière suivante :
- Les montées au dernier tour de la division inférieure (sauf si changement de catégorie)
- Si un joueur n'a pas participé lors de la saison précédente, il est placé immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points inscrits sur la licence que lui.
- Complétées par le classement aux points du critérium fédéral et éventuellement des nouveaux inscrits d'après leur classement (voir annexe 1)
- Poussins D1. Le vainqueur ou les 2 premiers de la division (selon le nombre d'inscrits, voir annexe) intègre la D1 benjamins au tour suivant.
- Un Poussin qui descend de D1 Benjamin descend en D2 Benjamin ou réintègre la D1 Poussin.

(Choix du joueur)

Article 4: Placement des joueurs:

Une fois les divisions constituées, les joueurs sont placés dans l'ordre des points classements de la phase en cours.

Article 5 : Durée des parties Messieurs :

- Pour toutes les divisions D1. : (Poules et tableau au meilleur des 5 manches). SAUF PG
- Autres divisions Seniors Messieurs et Juniors garçons : (Poules et tableau au meilleur des 5 manches).
- Autres divisions D2, D3, D4 etc pour les BG, MG et CG et PG D1: (Poules et tableau au meilleur des 3 manches).

Article 6 : Durée des parties Dames : Toutes divisions au meilleur des 5 manches.

Article 7: Montées et Descentes (voir annexe 2)

Article 8 : Forfaits

Forfait non excusé: Amende + descente dans la division inférieure + Perte de la première partie.

Pas de forfait général même en cas de plusieurs forfaits.

Pour un 1er forfait excusé et justifié entrant dans la liste des absences à justifier définie par la commission sportive départementale :

Voyages scolaires - Service National Universel, - Décès (parents, enfants, fratrie) et Certificat médical présenté, le joueur est maintenu dans la division. Pour les autres premiers forfaits excusés, le joueur descend d'une division. Pour un 2ème forfait, si le 1er forfait était excusé et justifié, le joueur descend d'une division.

Article 9: Inscriptions

Possibilité de s'inscrire jusqu'au 3ème tour.

Article 10 : Sanctions.

Tout qualifié ayant confirmé sa participation à l'épreuve se verra infliger une sanction si :

- Forfait à partir du mercredi soir 17h00 précédent l'épreuve :
- Amende de 10€ pour les jeunes
- Amende de 15€ pour les Seniors.
- Forfait non excusé le jour de l'épreuve : amendes identiques plus perte de sa première partie.

Un certificat médical présenté ou raison exceptionnelle annuleront ces sanctions.

Critérium Fédéral départemental

Article 11 : Rappel d'un point de règlement.

- Retard à tous les échelons et dans toutes les catégories, si un joueur ne se présente pas à l'appel de sa première partie, il est déclaré perdant pour cette partie et marque 0 (zéro) point mais il peut disputer les parties lui restant à jouer.
 - Un joueur qui refuse d'arbitrer à la demande du Juge-arbitre est classé dernier de son groupe et descend dans la division inférieure.

Article 12: Repêchages jusqu'au mercredi soir pour les jeunes, jeudi soir pour les seniors.

Article 13: Engagement: Sous SPID - Espace Mon club - Sportif - Inscriptions aux épreuves.

Annexe 1

Ventilations des nouveaux joueurs dans les divisions au 1er tour *

MESSIEURS:

Les nouveaux joueurs seront ventilés dans les différentes division en fonction de leurs point de licence de la saison en cours.

DAMES:

Etude en fonction du nombre d'inscrites dans chaque catégorie.

Possibilité de modification selon le nombre d'inscrits Inscription au 2ème et 3ème tour :

Même tableau que ci-dessus mais avec une division en moins.

DAMES

Etude en fonction du nombre d'inscrites dans chaque catégorie.

Annexe 2

MESSIEURS SENIORS JUNIORS CADETS MINIMES BENJAMINS	D 1 1 Groupe de 16 2 montées en Région	D 2 2 Groupes de 16 T1, 2 & 3 2 montées en D1 par groupe T4 : 1 montée	D 3, D4 ect 2 Groupes de 16 T1, 2 & 3 3 montées par groupe T4 : 2 montées	Dernière division Selon le nombre de participants
POUSSINS D1	Nombre d'engagés :<= 10 : 1 montée en D1 BG > 10 : 2 montées en D1 BG			
DAMES	Pour toutes les Divisions, une seule montée à chaque tour			

ORGANISATION SPORTIVE A L'ECHELON DEPARTEMENTAL

Finales par classement

Article 1: Conditions de participation :

Article 1-1: Seuls les poussins ne peuvent pas participer.

Article 1-2: Ouverts à tous sans limitation de nombre.

Article 1-3: Gratuit pour ceux qui participent au Critérium fédéral.

Article 2 : Déroulement :

Article 2-1 : L'épreuve se déroule en trois échelons : l'échelon départemental, l'échelon régional et l'échelon national

Article 2-1-1: L'échelon départemental est qualificatif pour l'échelon régional.

Article 2-1-2: La lique détermine le nombre de qualifiés par département pour chaque tableau.

Article 2-2 : L'échelon départemental ne peut pas se dérouler avant la diffusion du classement officiel de début janvier.

Article 2-3: A tous les échelons et dans tous les tableaux, les parties se disputent au meilleur des cing manches.

Article 3: Organisation:

Article 3-1 : Les tableaux :

DAMES			
Tableau F5	Classées 5		
Tableau F7	Classées 6 & 7		
Tableau F9	Classées 8 & 9		
Tableau F12	Classées 10,11 & 12		

MESSIEURS			
Tableau H8 Classés 5, 6 & 7 & 8			
Tableau H10	Classés 9 & 10		
Tableau H12	Classés 11 & 12		
Tableau H15	Classés 13, 14 & 15		

Article 3-2 : Dans chaque tableau, les joueurs sont répartis en poules de trois (ou quatre joueurs). A l'issue des poules, le 1^{er} de chaque poule est qualifié directement, le 2ème rencontre un 3ème en barrage. Un 4ème de poule est éliminé).

La suite du tableau se déroule par élimination directe jusqu'à la finale.

Article 3-3: Des places peuvent être jouées si l'horaire et l'organisation le permet.

Article 4: Sanctions:

- Tout qualifié ayant confirmé sa participation à l'épreuve se verra infliger une sanction si :
- Forfait à partir du mercredi soir précédent l'épreuve : amende de 25€.
- Forfait non excusé le jour de l'épreuve : amende de 25€ plus perte de sa première partie. Un certificat présenté ou raison exceptionnelle annuleront ces sanctions.

Article 5: Engagement: Sous SPID - Espace Mon club - Sportif - Inscriptions aux épreuves.



Les règlements de référence seront ceux de l'édition de la saison en cours.

Seules les options du département sont portées sur l'Annuaire départemental de la saison en cours.

Article 1 : Conditions de participation au championnat

Article 1-1 : Pour être autorisé à participer à la Pré-régionale, les Associations doivent :

- Disposer de 12 licenciés au moins, disputant, effectivement, le championnat départemental par équipes (corporatif exclu).
- Disposer de 3 licenciés jeunes, Benjamins à Juniors le 1er janvier de la saison en cours disputant, effectivement, jusqu'à son terme une épreuve par équipes réservée aux jeunes (Championnat Départemental jeunes ou Interclubs).

Article 1-1-1 : Toute entente entre plusieurs clubs pour constituer une équipe jeune, ne pourra être considérée comme une « équipe jeunes » pour les clubs ayant obligation de disposer d'une telle équipe. Non participation aux championnats jeunes : rétrogradation de l'équipe en division inférieure en fin de saison

Article 1-2 : Pour être autorisé à participer à la Pré-régionale et à la D1, les Associations doivent :
- en DEBUT de saison : disposer pour chaque niveau ou évolue leurs équipes engagées en Prérégionale et en D1 d'un juge arbitre 1er Degré licencié traditionnel (ou en formation : avoir au moins passé un UV théorique). Manque de juge arbitre : sanction financière : 100€

Article 1-3 : Une équipe d'un nouveau club affilié peut accéder directement en D4 à la condition suivante : le club doit avoir un minimum de huit licenciés.

Article 1-4 : Un club est autorisé à engager une ou plusieurs équipes composées de 3 joueurs en départementale 5 en 1^{ère} et en 2^{ème} phase.

Article 1-5: Participation des féminines dans le championnat masculin. Nombre de féminines par équipes masculines: <u>Aucune limitation.</u>

Article 1-6: Une poule ne peut en aucun cas avoir plus de deux équipes d'un même club. Si la poule comprend deux équipes d'un même club, ces deux équipes doivent être placées de façon à se rencontrer au premier tour. De plus, un joueur ayant disputé une rencontre avec une des deux équipes ne peut plus jouer avec l'autre équipe tant que les deux équipes sont dans la même poule.

Article 2 : Déroulement du championnat (2 phases)

Article 2-1: Nombre de poules par division

1ère & 2ème PHASES				
Pré-régional : 3 poules de 8 équipes en phase 1	D1 : 3 poules de 8 équipes			
D2 : 4 poules de 8 équipes	D3 : 8 poules de 8 équipes			
D4 : 8 poules maximum	D5 : x poules de x équipes			
Montées et descentes en fin de 1ère phase pour toutes les divisions.				

ATTENTION : Fin 2^{ème} Phase :

Si 4 descentes ou plus de Région : Maintien des 3 poules de D0.

Si moins de 4 descentes : Retour à 2 poules de D0.



Article 2-2: Dates et heures de rencontre

Article 2-2-1: 7 journées par phase de championnat sont prévues. L'ordre de déroulement des parties est celui indiqué sur la feuille de rencontre.

Article 2-2-2: Les rencontres de Pré-régionale se déroulent le dimanche après-midi à 14h00.

Article 2-2-3: Les rencontres de D1 à D5 se déroulent le Dimanche matin à 09h00 ou le Vendredi soir à 20h00

 Dans la mesure du possible, les équipes de D5 pourraient être regroupées dans une même poule en phase 1.Dans les autres divisions, les équipes jouant le Vendredi seront réparties équitablement dans les différentes poules.

Article 2-2-4: Une rencontre peut-être avancée (imprimé ou mail à envoyer au CD 72 au moins 1 jour avant la rencontre). Si pas de demande, les deux équipes seront déclarées battues par pénalités et 0 point rencontre. Aucun report de rencontre n'est autorisé.

Article 2-2-5: Les rencontres annulées pour le compte d'une journée en raison des conditions météorologiques se dérouleront à la date de rattrapage prévue au calendrier à 14h30. Toutefois, les clubs sont autorisés à s'entendre pour jouer avant cette date. (Sans arrangement possible, la rencontre aura lieu à cette date et à cette heure).

Article 3: Absences

Article 3-1 : Pré Régionale, D1, D2, D3, D4 : 3 joueurs minimum par équipes. D5 : 2 joueurs minimum.

Quelque soit le nombre de joueurs présents, vous jouez la rencontre et vous faites un rapport à l'attention de la Commission Sportive. Les parties jouées seront comptabilisées.

Dès que la rencontre est commencée :

- Un joueur absent à l'appel de son nom perd la partie.
- ATTENTION: Un joueur ABSENT physiquement de la salle ou du complexe, pourra s'il arrive dans la salle jouer les parties qui lui restent à disputer. En revanche, un joueur PRESENT qui refuse de jouer ou qui abandonne pendant une partie et quel qu'en soit le motif (blessure, arrêt volontaire) ne pourra en aucun cas jouer les parties suivantes.
- Equipe incomplète: Si on autorise un joueur à être absent, il faut considérer comme joueur absent soit l'absence d'un nom sur la feuille de rencontre soit l'absence effective d'un joueur inscrit sur la feuille de rencontre à l'appel de toutes ses parties.
- Un joueur est considéré présent pour une partie s'il accède à l'aire de jeu en tenue de jeu.

ATTENTION : Le forfait n'est pas un droit pour l'équipe susceptible d'en bénéficier, mais une sanction envers l'équipe fautive. Le forfait appartient à la Commission Sportive. Faites un rapport à l'attention de la Commission Sportive sur le verso de la feuille de rencontre.



Article 3-2: Abandon d'une partie sur blessure.

Que dit le règlement Fédéral : article 7.2 :

Quand deux joueurs sont dans l'aire de jeu, il y a transfert de points entre les deux joueurs, que la partie aille ou non à son terme (c'est-à-dire notamment en cas d'abandon au cours de la partie). Quand un des deux joueurs ne se présente pas dans l'aire de jeu, il perd les points qu'il aurait dû perdre s'il avait participé et perdu cette partie. Son adversaire n'est pas crédité des points qu'il aurait pu gagner. Ceci ne concerne que la première partie non jouée.

Ce qui signifie : Un joueur abandonne une partie sur blessure. Il perd sa partie et la partie suivante. Si le joueur présente un certificat valable dans les 3 jours, cette 2ème partie perdue sans jouer ne sera pas comptabilisée en défaite.

Article 4: Sanctions:

Pénalité sportive : 0 pt rencontre si :

Le score de la rencontre effectif sera modifié en enlevant les points gagnés du ou des joueurs fautifs (suppression du 18-0 pour diminuer l'impact sur le départage général).

- · Joueur non licencié
- · Joueur non qualifié
- Joueur brûlé
- Absence de 2 joueurs (D0 à D5)
- 2 joueurs mutés. ATTENTION: dans le cadre d'un championnat par équipes en deux phases, une équipe de quatre joueurs peut comporter deux joueurs mutés lors de la deuxième phase (uniquement) à condition que les deux mutés l'aient été au plus tard le 1er juillet de la saison en cours.

Forfait: 18-0 et 0 pt rencontre

• 1er Forfait : pénalité sportive ci dessus

· 2ème forfait : forfait général

Pour la dernière équipe d'un Club :

1er et 2ème Forfait : Sanction Sportive

• 3ème forfait : Forfait général

Pour toutes les équipes:

ATTENTION: Joueur ou équipe absente. Appliquez les règlements. Ne pas mettre de nom et scores « bidon ». Les sanctions envers les Clubs fautifs seront exemplaires. Amende de 100 € pour les 2 clubs.

Article 5 : Montées et descentes

Article 5-1 : Classement des équipes dans une même poule.

- Les équipes à égalité sont départagées suivant le quotient parties gagnées/parties perdues (Départage GENERAL)
- A chaque fois qu'une ou plusieurs équipes ne peuvent pas être classées, il convient de recommencer la procédure du départage, décrite ci-après, pour celles restant encore à égalité:
- En cas d'égalité persistante, les équipes sont départagées en faisant le total de leurs points rencontres sur les rencontres disputées entre elles.
- En cas d'égalité persistante, les équipes sont départagées suivant le quotient des points manches gagnés/points manches perdues sur les rencontres disputées entre elles.
- Si l'égalité persiste, il sera procédé à un tirage au sort.
- En cas de départage entre deux ou plusieurs équipes dont l'une a bénéficié d'un forfait, le départage sera fait en ne prenant pas en compte les rencontres contre l'équipe forfait.

 74



Article 5-2

- Le Championnat est organisé de telle manière qu'au moins le premier de chaque poule dans toutes les divisions accède à la division supérieure.
- Le dernier de chaque poule descend dans la division inférieure.
- Variation du nombre de descentes et de montées en en fonction du nombre de descentes de Régionale 3.

Article 5-3: Tableau des Montées et descentes en fonction des descentes de R3 pour chaque phase.

Article 5-4-1 : PHASE 1 : Nombre de montées de D0 en R3 : 4

Les premiers de chaque poule de D0 et le meilleur 2ème montent en R3.

Desc ente de R3	D0 3 poules	D1 3 poules	D2 4 poules	D3 8 poules	D4 8 poules	D5 X poules
0	1er et le meilleur 2è en R3	1er et 2è en D0 2 moins 8ème en	1 ^{er} et 2 meilleurs 2è en D1	1er et 4 meilleurs 2è en D2	1er et les 4 meilleurs 2è en D3	1 ^{er} au minimum monte en
	2 moins bons 8è en D1	D2	7 et 8è en D3	Le dernier en D4	Le dernier D5	D4
1	1 ^{er} et le meilleur 2è en R3	1 ^{er} et 2è en D0 Le 8 ^{ème} en D2	1 ^{er} et 2 meilleurs 2è en D1	1er et 3 meilleurs 2è en D2	1 ^{er} et les 3 meilleurs 2 ^è en D3	1 ^{er} au minimum monte en
	Le 8è en D1	Le osme en D2	7 et 8è en D3	Le dernier en D4	Le dernier D5	D4
2	1er et le meilleur 2è en R3	1er et les 2 meilleurs 2è en D0	1er et le meilleur 2è en D1	1er et 2 meilleurs 2è en D2	1er et les 2 meilleurs 2è en D3	1er au minimum monte en
	Le 8è en D1	Le 8ème en D2	7 et 8è en D3	Le dernier en D4	Le dernier D5	D4
3	1er et le meilleur 2è en R3	1er et le meilleur 2è en D0	1er en D1	1er et le meilleur 2è en D2	1er et le meilleur 2è en D3	1er au minimum monte en
	Le 8è en D1	Le 8ème en D2	7 et 8è en D3	Le dernier en D4	Le dernier D5	D4
	1er et le meilleur 2è en	1er en D0	1er en D1	1er en D2	1er en D3	1er au minimum
4	R3 Le 8è en D1	Le 8ème en D2	Le moins bon 6è, les 7 et 8è en D3	Le dernier en D4	Le dernier D5	monte en D4

Si plus de descentes, les montées restent les mêmes et il descend autant d'équipes qu'il est nécessaire pour qu'il ne reste que des poules de 8 équipes.



Article 5-4-2 : PHASE 2 : Nombre de montées de D0 en R3 : 4

- Les premiers de chaque poule de D0 et le meilleur 2ème montent en R3.
- ATTENTION:
- 4 descentes où plus de région : maintien des 3 poules de D0.
- Si moins de 4 descentes, retour à 2 poules de D0.
- Elaboration des poules phase 2 : Les montants et descendants prennent les n° laissés libres. Exceptionnellement dans les petites divisions, une ou plusieurs équipes peuvent changer de poule.

Desc ente de R3	D0 3 poules	D1 3 poules	D2 4 poules	D3 8 poules	D4 8 poules	D5 X poules
0	1er et le meilleur 2è en R3 2 moins bons 8è en D1	1er et 2è en D0 2 moins 8ème en D2	1er et 2 meilleurs 2è en D1 7 et 8è en D3	1er et 4 meilleurs 2è en D2 Le demier en D4	1er et les 4 meilleurs 2e en D3 Le demier D5	1 ^{er} au minimum monte en D4
1	1er et le meilleur 2è en R3 Le 8è en D1	1er et 2è en D0 Le 8ème en D2	1er et 2 meilleurs 2è en D1 7 et 8è en D3	1er et 3 meilleurs 2è en D2 Le demier en D4	1er et les 3 meilleurs 2e en D3 Le demier D5	1 ^{er} au minimum monte en D4
2	1er et le meilleur 2è en R3 Le 8è en D1	1er et les 2 meilleurs 2è en D0 Le 8ème en D2	1er et le meilleur 2è en D1 7 et 8è en D3	1er et 2 meilleurs 2è en D2 Le dernier en D4	1er et les 2 meilleurs 2è en D3 Le dernier D5	1er au minimum monte en D4
3	1er et le meilleur 2è en R3 Le 8è en D1	1er et le meilleur 2è en D0 Le 8ème en D2	1er en D1 7 et 8è en D3	1er et le meilleur 2è en D2 Le dernier en D4	1er et le meilleur 2è en D3 Le dernier D5	1er au minimum monte en D4
4	1er et le meilleur 2è en R3 Le 8è en D1	1er en D0 Le 8ème en D2	1er en D1 Le moins bon 6è, les 7 et 8è en D3	1er en D2 Le dernier en D4	1er en D3 Le dernier D5	1er au minimum monte en D4



Si plus de descentes, suivre la même philosophie.

Article 5-5 : On classera les équipes à un même rang dans des poules différentes d'une même division en utilisant l'article des règlements Fédéraux. Dans chaque division, il descend autant d'équipes qu'il est nécessaire pour qu'il ne reste que des poules de 8 équipes.

Article 5-6: Refus de monter

A la mi saison ou en fin de saison, si, refus de monter :

- 1ère fois : pas de sanction
- 2ème fois consécutivement : rétrogradation d'une division

Article 5-7: Principes

Toute association accédant à une division supérieure est tenue de s'informer des conditions de participation et d'en accepter les termes dans leur intégralité.

Le championnat est organisé de telle manière qu'au moins le premier de chaque poule d'une division donnée monte en division supérieure. Le nombre de montées d'une division d'un échelon à une division de l'échelon supérieur est fixé par la Commission sportive de l'échelon supérieur.

Article 5-8: Impossibilité ou désistement

Une équipe désignée pour descendre dans une division inférieure ne peut être remplacée par une équipe de la même association désignée pour y monter. Lorsqu'une équipe désignée pour la montée ne peut y accéder ou se désiste :

- Elle est remplacée par l'équipe classée immédiatement après cette équipe à l'issue de la phase considérée dans la poule.
 - Si cette équipe ne peut accéder à la division supérieure pour quelque motif que ce soit, la place laissée libre reste à la disposition de la Commission sportive compétente;

Elle est admise à disputer le titre de sa division, si elle est qualifiée pour le faire.

 Lorsqu'une équipe se désiste 2 fois consécutivement pour jouer dans une division à laquelle elle devait accéder, elle est rétrogradée d'une division.

Article 5-9: Attribution des titres

Les titres se disputent à l'issue de la 2ème phase de la saison en cours. Les équipes qualifiées sont celles terminant 1ère à l'issue de la 2ème phase du championnat. La commission sportive compétente détermine les équipes qualifiées pour disputer la journée des titres.

Ne peuvent disputer les titres que des joueurs ayant participé au moins à deux rencontres dans la phase en cours dans cette équipe ou dans une équipe de n° supérieur et qualifiés pour cette équipe.



Article 6: Forfaits

Article 6-1: La décision du forfait appartient à la Commission sportive compétente qui peut, s'il y a lieu et suivant les circonstances, moduler la sanction, celle-ci pouvant aller de la pénalité simple à l'exclusion de la compétition avec sanctions financières.

Le président du club de l'équipe qui déclare forfait doit prévenir par mail avec accusé réception le Comité, le responsable de la branche compétition et le correspondant du Club adverse. L'équipe bénéficiant du forfait doit remplir une feuille de rencontre avec les noms des joueurs prévus pour jouer cette rencontre et la faire parvenir au Comité.

Notifier le forfait dans le rapport du JA. Si le forfait est constaté à l'heure prévue au calendrier. Attendre ½ heure si le club n'a pas prévenu ou une heure si le club à prévenu et appliquer la même procédure. En cas de forfait, la feuille de rencontre doit être saisie sous Spid. L'envoi et le libellé de la feuille de rencontre incombent toujours dans ce cas à l'équipe qui bénéficie du forfait.

Article 6-2: Forfait simple

Remboursements des frais de déplacements si l'équipe adverse s'est réellement déplacée.

Article 6-3: Forfait général.

Lorsqu'une équipe d'une association est déclarée forfait général dans une division, elle est mise hors compétition pour la saison en cours et recommence la compétition deux divisions en dessous au début de la saison suivante. Aucune équipe de numéro supérieur à l'équipe ayant fait forfait général ne peut accéder à la division considérée avant deux phases de Championnat.

Le forfait général d'une équipe entraîne, la mise hors compétition pour la phase en cours de toutes les autres équipes d'un numéro supérieur à l'équipe ayant fait forfait général, uniquement dans leur championnat respectif (masculin ou féminin) et la descente de chacune des équipes dans la division inférieure à la fin de la phase considérée.

Lorsqu'une équipe est mise hors compétition, tous ses résultats sont automatiquement annulés ainsi que les points résultats acquis contre cette équipe par ses adversaires.

Article 6-4: Forfait au cours de la dernière journée d'une phase

Le forfait au cours de la dernière journée d'une phase entraîne la sanction suivante : (frais de déplacement aller et retour ou péréquation) et rétrogradation de l'équipe de deux divisions. (Voir règlements fédéraux).

Article 6-5: Forfait au cours de la journée des Titres

Lorsque l'accession en division supérieure est acquise avant la journée des titres, un forfait lors de cette journée entraîne la sanction suivante : non-accession en division supérieure.

Article 7 : Brûlages

Article 7-1: Un joueur ayant disputé deux rencontres (c'est-à-dire figurant sur la feuille de rencontre), consécutives ou non, au titre d'une même équipe ou d'équipes différentes d'une même association, ne peut plus participer au championnat dans une équipe dont le numéro est supérieur à cette ou ces équipes (exemple : un joueur a participé à deux rencontres en équipe 2 : il ne peut plus jouer ni en équipe 3, ni en équipe 4 lors de cette phase).

La qualification de tout joueur est à reconsidérer après chaque journée à laquelle ce joueur a participé.

Article 7-2: Dans le cas d'une formule de championnat par équipes à trois ou quatre joueurs, lors de la 2^e journée, une équipe ne peut pas comporter plus d'un joueur ayant disputé la 1^{ère} journée dans une équipe de numéro inférieur.

Article 7-3 Le brûlage est remis à zéro :

à la fin de la phase si le championnat se déroule en deux phases.

Article 7-4 Lorsqu'une association est représentée par deux équipes dans une même poule, un joueur ayant disputé une rencontre avec une des deux équipes ne peut plus jouer avec l'autre équipe tant que les deux équipes sont dans la même poule.



Article 8 : Non-participation à un tour de championnat

- Lorsqu'une équipe d'une association bénéficie d'un forfait, l'association envoie une feuille de rencontre en respectant le règlement de l'échelon concerné dans les délais prévus. Les joueurs figurant sur la feuille de rencontre sont alors considérés comme ayant participé à cette journée.
- Lorsqu'une équipe d'une association déclare forfait lors de la première journée d'une phase de championnat, ne peuvent participer à la deuxième journée dans cette équipe que des joueurs n'ayant pas participé à la première journée de championnat dans une autre équipe de l'association.
- Lorsqu'une équipe d'une association déclare forfait pour une autre journée de championnat, les joueurs ayant disputé la journée précédente au titre de cette équipe ne peuvent pas jouer dans une équipe de numéro supérieur pour cette journée.

Article 9 : Dispositions générales

Article 9-1 : Ouverture de la salle

Dans la demi-heure qui précède le début de la compétition :

Pour les championnats masculin et féminin sur deux tables ou plus, l'équipe visiteuse doit pouvoir disposer des tables sur lesquelles est prévue la compétition pendant 10 minutes consécutives au moins, et d'une de ces tables pendant les 15 minutes qui précèdent le début. Pour les championnats masculin et féminin sur une table l'équipe visiteuse doit pouvoir disposer de la table sur laquelle est prévue la compétition pendant 15 minutes qui précèdent le début.

Article 9-2: Transmission des résultats:

Article 9-2-1: AVANT LE LUNDI MIDI:

Les résultats des rencontres et la remontée des feuilles de rencontres et PDF doivent être réalisées sur le site internet avant le lundi midi qui suit les rencontres par le club recevant.

Article 9-2-2: Les feuilles de rencontres sont exclusivement faites avec le logiciel GIRPE.

Article 9-2-3 - A la fin de la rencontre, un exemplaire papier signé des 2 capitaines sera conservé précieusement par les clubs. Un exemplaire informatique sera stocké également dans les clubs.

- Si un événement lors de la rencontre nécessite un rapport écrit , faites le sur le verso de la feuille, la Commission Litige statuera.

Article 9-3: Licence (Voir Règlements fédéraux)

Article 9-3-1 : Le joueur doit présenter au juge-arbitre une attestation de licence valide :

- Attestation papier imprimée
- Utilisation de l'application SmartPing (Téléphones Apple ou Android)
- Via internet Espace licencié: http://www.fftt.com/espacelicencie/
- Via Internet Espace mon club : http://www.fftt.com/monclub/

L'attestation de licence doit comporter la mention "certificat médical présenté". Si cette mention ne figure pas sur la licence il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité.

Si la mention "ni entraînement, ni compétition" y figure, il devra également fournir un certificat médical en cours de validité.

S'il ne peut pas présenter d'attestation : Il est toutefois autorisé à jouer s'il peut, d'une part, prouver son identité et, d'autre part, fournir un certificat médical en cours de validité. Le juge-arbitre devra dans ce cas le notifier sur son rapport au verso de la feuille de rencontre, et le faire suivre au comité pour vérification par la commission sportive.

Article 9-3-2 : Les personnes présentes sur "le banc" situé à proximité de l'aire de jeu, doivent être titulaires d'une licence promotionnelle ou traditionnelle. Le juge-arbitre doit s'assurer de leur licenciation.

Article 9-3-3: En cas de changement de la date de rencontre, ne peuvent être inscrits sur la feuille de rencontre que les joueurs qualifiés à la date de la rencontre.



Article 9-3-4 : Si un joueur promo joue une rencontre de Championnat et qu'il n'y a pas d'indication concernant le Certificat médical sur son attestation de licence, il doit présenter un certificat médical daté de moins d'un an. Le juge-arbitre ou le capitaine de l'équipe recevante devra dans ce cas le notifier sur son rapport au verso de la feuille de rencontre, et le faire suivre au comité pour vérification par la commission sportive avec le certificat médical.

Article 9-4: Modification de date. d'horaire

Toutes les dates portées aux différents calendriers sont impératives. Toutefois, tous les avancements de date ou modifications d'horaire peuvent être autorisées (voir article 2-2-3).

Article 9-5: Retard

Si une équipe n'est pas présente à l'heure fixée pour le début de la rencontre (à moins d'avoir avisé de son retard), le capitaine de l'équipe présente est en droit de déposer des réserves au verso du 1er feuillet de la feuille de rencontre, mais son équipe doit attendre 30 minutes avant de demander le forfait. Ce délai est porté à 1 heure pour une équipe qui a avisé de son retard. Le juge arbitre inscrit cette demande sur le rapport du juge arbitre de la feuille de rencontre attestant que cette règle a bien été respectée. Aucun délai n'est accordé à l'équipe qui reçoit.

Article 9-6: Bordereau de demande de licence

- Tout joueur doit être licencié à la FFTT, être en possession d'une attestation de licence de la saison en cours pour disputer des épreuves départementales. Les demandes de licences sont de préférence, saisies par les clubs dans l' « espace mon club » sur le site de la FFTT, à compter du 1^{er} juillet de la saison en cours, avant la première épreuve (y compris les stages du début de saison).
- Il est de la responsabilité des clubs de conserver les certificats médicaux de ses licenciés, et de s'assurer de la possession du certificat médical lors de l'enregistrement d'une licence. En cas d'absence de certificat, le club devra enregistrer la licence avec la mention "ni entraînement, ni compétition". Cette mention pourra être modifiée ultérieurement après régularisation.
- Les demandes de licences de joueurs ayant été licenciés dans un autre club, la saison précédente ou non, ne peuvent être enregistrées par les clubs et doivent être déposées au secrétariat du Comité, accompagnées du certificat médical.
- A tout moment dans la saison, la commission sportive se réserve le droit de réclamer aux clubs les certificats médicaux des licenciés.

Article 9-7: Les poussins et poussines ne peuvent pas participer aux épreuves Juniors et Seniors.

Article 10: Sanctions: Rappel

Article 10-1: Sanctions financières:

- Pré-régionale et D1 : En DEBUT de saison : disposer pour chaque équipe engagée en Prérégionale et en D1 d'un juge arbitre 1er Degré licencié traditionnel (ou en formation : avoir au moins passé un UV théorique). Manque de juge arbitre : sanction financière : 100€
- Feuilles de rencontres et/ou scores non saisies sur Spid le lundi midi : 5€
- Tricherie : scores notés sur joueur absent ou fausse feuille de rencontre 100€ et 0pt rencontre pour les 2 équipes.
- Désistement d'une équipe après le 31 août : Confiscation de l'engagement

Article 10-2: Sanctions sportives:

- 1er forfait: 0 pt rencontre.
 - 2ème forfait : Forfait général.
 - Pour la dernière équipe d'un club, forfait Général lors du 3ème forfait
- Pénalité sportive pour joueur non licencié, non qualifié, joueur brûlé, 2 joueurs absents, 2 mutés phase 1.
- Non participation aux championnats jeunes : phase 1 : rétrogradation de l'équipe en division inférieure en fin de phase et non accession en D0 pour une équipe de D1.

80

Titres par équipes



Article 1: Conditions de participation

Article 1-1: Les Titres se déroulent à l'issue de la 2ème phase de championnat.

Article 1-2: Participent aux Titres les équipes classées 1ère de leur poule à l'issue de la 2ème phase de championnat.

Article 2: Qualification des joueurs

Article 2-1: Ne peuvent disputer les titres que des joueurs ou joueuses qualifiés pour cette équipe.

Article 2-2 : Les ¼ finales sont considérés journée n° 20, les ½ finales journée n° 21 et les finales journées n° 22.

Article 2-3 : Ne peuvent disputer les titres que des joueurs ayant participé au moins à deux rencontres

dans la phase en cours dans cette équipe ou dans une équipe de n° supérieur et qualifiés pour cette équipe.

Article 3 : Déroulement

Article 3-1: Le tirage au sort est effectué sur place par le Juge arbitre.

Article 3-2: Le pointage:

Samedi après-midi	Dimanche matin	Dimanche après-midi
1/4 finale	1/2 finale	finales
D3 - D4 - D5	D2 - D3 - D4 - D5	D2 - D3 - D4 - D5
1ère rencontre D0 et D1	2ème rencontre D0 et D1	3ème rencontre D0 et D1

Article 3-3:

D0 et D1 : 3 équipes: Une poule de 3 sera composée.

- 1ère rencontre : Le samedi 14h00 : Rencontre 1 : Les 2 équipes situées le plus près du club organisateur.
- 2ème rencontre : Le dimanche matin : 3ème qualifié Perdant de la rencontre 1.
- 3ème rencontre : Le dimanche après-midi : 3ème qualifié Vainqueur de la rencontre 1.

Article 3-4: Les rencontres sont terminées lorsqu'une des deux équipes à un total de points-parties supérieur à la moitié des parties possibles. Si égalité, départage aux manches puis aux points.

Article 4: Récompenses.

Article 4-1 : Remise des récompenses le dimanche après-midi dès la fin des rencontres.

Article 4-2: Les joueurs seront en tenue sportive pour cette remise.

Article 4-3 : Equipe Championne : Une banderole ou autre récompense et une médaille pour chaque joueur de l'équipe.

Equipe finaliste : Une médaille pour chaque joueur de l'équipe.

Article 5 : Sanctions

Article 5-1 : Un forfait lors de cette journée entraîne la sanction suivante :

Non accession en division supérieure.

Article 5-2 : Brûlages, équipes incomplètes ou autre : Application du règlement du Championnat par équipes.

Nos partenaires nous soutiennent













































Encart disponible pour soutenir nos projets!





82